

89804

Accès au financement

FORUM

Rapports du CGAP et de ses partenaires

N°6, juin 2013

Financial Access 2012

Vers un état des lieux plus précis

Oya Pinar Ardic, Kathryn Imboden et Alexia Latortue



Société financière
internationale
Groupe de la Banque mondiale

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Remerciements

Ce rapport a été rédigé par une équipe d'agents du CGAP et d'IFC. Nous remercions le FMI pour l'enquête qu'il mène chaque année sur l'accès aux services financiers (enquête FAS).

Nous sommes immensément reconnaissants à Leora Klapper et Douglas Randall pour leurs idées et leur relecture sur le chapitre IV, ainsi qu'à Marten Leijon et Scott Gaul pour leurs précieux conseils. Nous remercions également Nina Bilandzic et Jasmina Glisovic pour leur travail sur le chapitre III. Goran Amidzic et Alexander Massara ont apporté leur aide pour l'analyse des données de l'enquête FAS. Camilo Tellez et Michael McCord ont fourni le contenu et relu les encadrés sur les services bancaires sans agences et la micro-assurance — merci à eux.

Nous avons beaucoup apprécié le travail de relecture minutieux et les remarques de Jeanette Thomas, Timothy Lyman, Peer Stein, Peter Wrede et Vijayasekar Kalavakonda. Anna Nunan a assuré la mise en forme du rapport.

Enfin, rien ne serait possible sans l'appui de nos partenaires. Pour la réalisation de ce rapport, IFC a bénéficié de l'aide financière du ministère néerlandais des Affaires étrangères, et le CGAP de celle d'AusAid.

© CGAP et Société financière internationale, 2013
Tous droits réservés.

CGAP
1818 H Street NW
Washington, DC 20433, États-Unis

Internet : www.cgap.org
Courriel : cgap@worldbank.org
Téléphone : +1 202 473 9594

Cette publication est le fruit du travail des services du Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP) et d'agents d'IFC (Société financière internationale), l'une des institutions du Groupe de la Banque mondiale. Le contenu du présent ouvrage est soumis au droit d'auteur. La reproduction et/ou la transmission de tout ou partie de cette publication sans autorisation peut constituer une infraction à la législation en vigueur. Le CGAP et IFC ne peuvent garantir l'exactitude, la fiabilité ni l'exhaustivité du contenu de cet ouvrage, ni les conclusions ou jugements qui y sont décrits, et déclinent toute responsabilité pour les éventuelles omissions ou erreurs (notamment, sans s'y limiter, les erreurs typographiques et les erreurs techniques) du contenu, quelles qu'elles soient, et pour les conséquences de son utilisation. Les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur les cartes de cette publication n'impliquent de la part du CGAP ou d'IFC aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque ni aucune reconnaissance ou acceptation desdites frontières. Les constatations, interprétations et conclusions présentées dans cet ouvrage ne reflètent pas nécessairement les opinions des Administrateurs de la Banque mondiale ni des États qu'ils représentent. Le contenu de cette publication est soumis au droit d'auteur. Les demandes d'autorisation pour en reproduire certaines parties doivent être adressées au CGAP à l'adresse indiquée après la mention « Tous droits réservés », ci-dessus. Le CGAP et IFC encouragent la diffusion de leurs études ; en temps normal, ils accordent leur autorisation rapidement et, lorsque la reproduction est demandée à des fins non commerciales, sans contrepartie financière. L'autorisation de photocopier des parties de cette publication pour un usage scolaire doit être demandée au Copyright Center, Inc., Suite 910, 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923, États-Unis.



Table des matières

Avant-propos 3

Résumé analytique 5

CHAPITRE I. Évolution de l'inclusion financière —
Ce que les données des banques commerciales nous disent 8

CHAPITRE II. Situation de l'accès aux assurances —
Données préliminaires 17

CHAPITRE III. Situation de l'accès des PME aux services financiers —
Mise à jour 22

CHAPITRE IV. Confrontation des données sur l'offre et sur la demande —
Ce que les bases de données FAS et Global Findex nous disent 27

CHAPITRE V. Corrélations entre les indicateurs d'accès aux services financiers
et le développement économique et financier 31

ANNEXES Principales sources de données sur l'inclusion financière 37

Ensemble d'indicateurs de base du G20 sur
l'inclusion financière et indicateurs sur les GAB —
Chiffres les plus récents 38

FAS : *Définitions et données disponibles* 39

Bibliographie 42

L'enquête et la base de données FAS

L'enquête du FMI sur l'accès aux services financiers (FAS) constitue la plus complète des sources de données mondiales sur l'offre permettant des comparaisons entre pays et dans le temps. La dernière enquête FAS en date a été réalisée par le Département des statistiques du FMI en 2012 en collaboration avec le CGAP et les services-conseil d'IFC travaillant sur l'accès au financement.

La base de données FAS facilite l'analyse de l'évolution de l'accès des ménages et des entreprises aux services de dépôt, de prêt et d'assurance dans le temps et entre les pays, et par type de prestataire de services financiers. La base de données FAS comprend des indicateurs géographiques et démographiques sur l'accessibilité et l'utilisation des services financiers de base selon une fréquence annuelle pour 187 économies, dont tous les pays du G20, sur une période de huit ans (2004-2011).

- L'enquête FAS recueille des données auprès des organismes de réglementation financière des pays, principale-

ment les banques centrales. Sa méthodologie est fondée sur les lignes directrices du Manuel de statistiques monétaires et financières du FMI et de son guide complémentaire pour l'établissement des statistiques (*Compilation Guide*).

- En 2012, le questionnaire FAS a été élargi à des séries chronologiques sur les caisses de crédit mutuel et les coopératives financières et sur les IMF, identifiant séparément les petites et moyennes entreprises (PME), les ménages, et les prestataires de services d'assurance vie et non-vie.
- La base de données FAS est l'une des trois sources de données mondiales servant à calculer l'ensemble d'indicateurs d'inclusion financière de base adopté par les dirigeants du G20 au Sommet de Los Cabos en juin 2012.

Les données FAS sont accessibles au public à l'adresse <http://fas.imf.org>. Les outils de recherche (eLibrary) et d'illustration (DataMapper) du FMI intègrent également les données FAS.



Avant-propos

L'architecture des données mondiales sur l'inclusion financière a fait des progrès remarquables en quelques années et devient de plus en plus solide. Outils majeurs en la matière, l'enquête du FMI sur l'accès aux services financiers (FAS) et la base de données mondiale sur l'inclusion financière de la Banque mondiale (Global Findex) constituent des ensembles très fournis de données mondiales sur l'offre et la demande. À l'échelon national, des pays comme le Brésil, le Mexique et la Malaisie investissent massivement dans la définition d'indicateurs d'inclusion financière qu'il faut collecter, suivre et analyser pour améliorer l'inclusion financière. L'an dernier, le Comité Irving Fisher sur les statistiques des banques centrales de la Banque des règlements internationaux a invité les responsables des banques centrales et d'autres experts à sa toute première réunion sur les données relatives à l'inclusion financière.

Les dirigeants nationaux et mondiaux, les bailleurs de fonds et les prestataires privés ont tout à gagner de ces progrès. Et bien qu'ils n'accordent pas la même importance à toutes les données, les différents acteurs sont généralement d'accord sur le fait que les données sur l'offre et sur la demande sont complémentaires, et qu'elles sont aussi utiles les unes que les autres pour avoir une image valable de l'accessibilité et de l'utilisation des services financiers dans le monde. (Voir l'annexe 1 pour plus de détails sur les principales sources de données sur l'inclusion financière.)

Lors du Sommet de Los Cabos en juin 2012, les dirigeants du G20 ont adopté l'ensemble d'indicateurs de base du G20 sur l'inclusion financière. Cet ensemble d'indicateurs de base du G20 a été élaboré par le Sous-groupe Données et mesures du Partenariat mondial pour l'inclusion financière (GPFI) et ses partenaires de mise en œuvre : l'Alliance pour l'inclusion financière (AFI), le CGAP, la Société financière internationale (IFC) et la Banque mondiale. L'ensemble d'indicateurs de base du

G20 intègre des ensembles de données mondiales existants afin de suivre l'évolution de l'inclusion financière dans le monde. (Voir l'annexe 2 pour avoir les chiffres les plus récents de l'ensemble d'indicateurs d'inclusion financière de base du G20.)

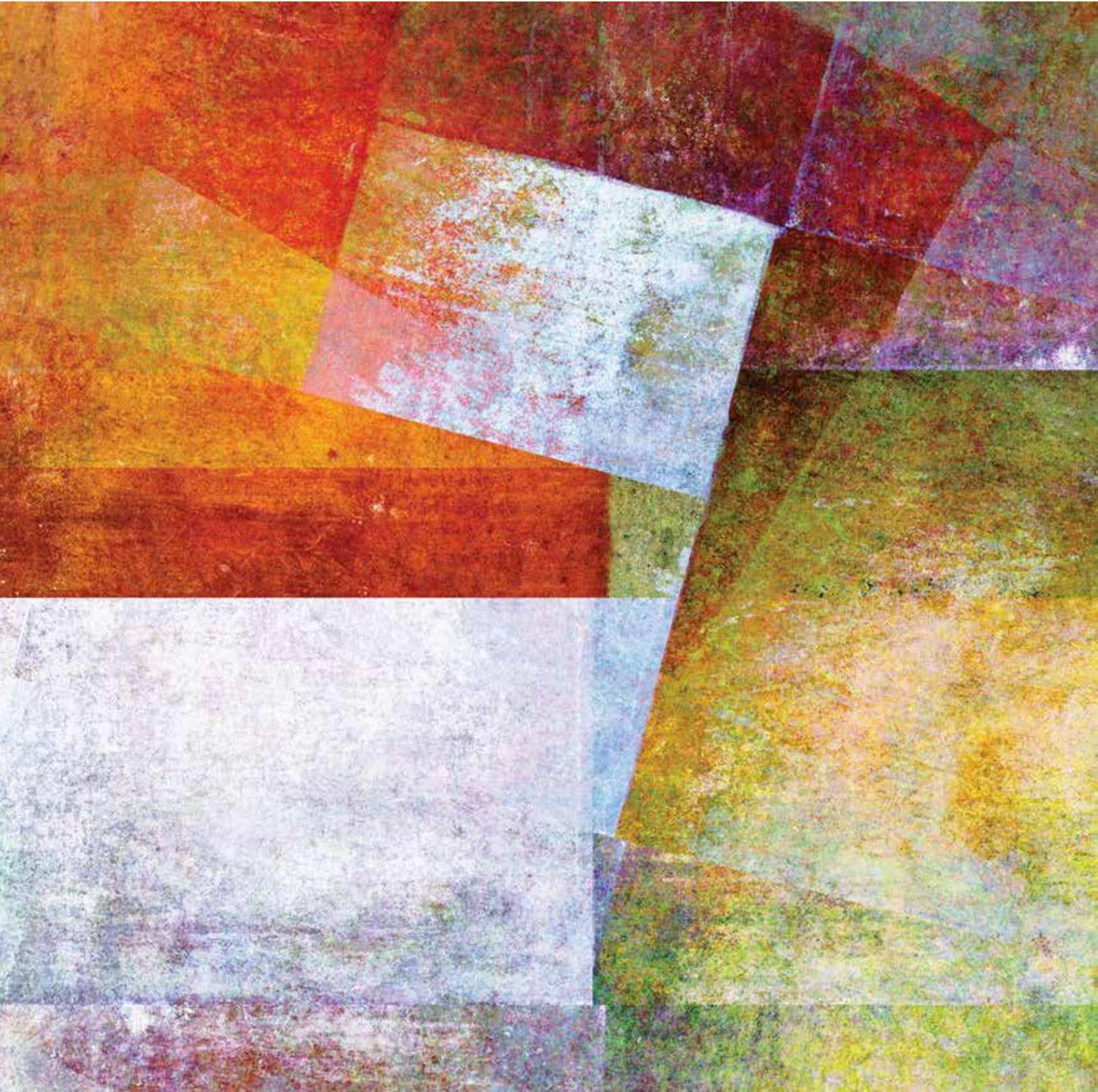
Si l'ensemble d'indicateurs de base du G20 vise à donner une image essentielle mais simple de l'état de l'inclusion financière, il est nécessaire de le compléter par d'autres indicateurs pour pouvoir établir un état des lieux plus précis. Le Sous-groupe Données et mesures du GPFI travaille à élaborer ces indicateurs supplémentaires afin de mieux rendre compte de l'état de l'inclusion financière par rapport à trois dimensions : l'accessibilité, l'utilisation et la qualité des services financiers. Les progrès déjà accomplis créent encore plus de demande pour des données de plus en plus détaillées et segmentées. Et c'est une bonne chose.

Ce rapport ne se contente pas de mesurer l'accès aux services financiers. Il analyse la dynamique du marché et les liens avec des indicateurs plus larges relatifs au secteur financier et à la croissance économique. Pour pouvoir faire des choix éclairés, les responsables politiques doivent en effet avoir une meilleure compréhension des ressorts de l'accès aux services financiers et de son importance pour le secteur financier dans son ensemble et pour l'économie réelle.

Alors que de nombreuses organisations ont mis l'accent sur l'inclusion financière et sur le développement d'écosystèmes de prestataires performants, nous pensons que nos intérêts peuvent et doivent effectivement se rejoindre au nom des milliards de pauvres encore privés d'accès à des services financiers responsables. Avec des données crédibles, pertinentes et détaillées, nous sommes plus à même de jouer nos rôles respectifs afin de concrétiser l'objectif d'une « inclusion financière universelle ».

Tilman Ehrbeck
Directeur général
CGAP

Peer Stein
Directeur
Services-conseil d'IFC | Accès au financement





Résumé analytique

La moitié des adultes de la planète ne possèdent pas de compte auprès d'une institution financière formelle, et 75 % des pauvres ne sont pas bancarisés (Demirgüç-Kunt et Klapper 2012). Pourtant, les études montrent qu'ils sont financièrement actifs et ont besoin d'un ensemble de services pour saisir les opportunités économiques qui se présentent à eux et pour gérer et atténuer les risques auxquels ils sont exposés (Collins, Morduch, Rutherford et Ruthven 2009). Jamais auparavant les dirigeants nationaux et les organismes mondiaux de normalisation ne s'étaient autant préoccupés d'élargir l'accès des ménages et des entreprises à un large éventail de services financiers.

Pour créer des systèmes financiers inclusifs permettant à un plus grand nombre de personnes d'accéder à différents services pour un coût moindre, il faut à la fois un ensemble diversifié de prestataires, des infrastructures financières adéquates, et des politiques publiques qui assurent la protection et l'environnement porteur nécessaires. Parce que le paysage financier s'est complexifié, faisant intervenir un plus grand nombre de prestataires et de modes de prestation, l'architecture des données visant à représenter l'inclusion financière évolue aussi. Pour avoir une vision détaillée de l'accès aux services financiers — paiements, épargne, crédit et assurances — des données doivent être recueillies auprès d'un plus grand nombre de sources et sur différentes dimensions, à savoir l'accessibilité, l'utilisation et la qualité.

Chaque année, le rapport *Financial Access* s'efforce d'enrichir sa base de données de prestataires de services financiers, dans la mesure des données disponibles. L'édition 2011 de *Financial Access* a fait exception puisque l'état des lieux de l'offre présenté cette année-là comportait peu de données nouvelles. *Financial Access 2012* part du travail réalisé dans les rapports *Financial Access 2009* et *Financial Access 2010* pour fournir de nouvelles données sur l'accès aux services financiers. Se fondant sur huit années de chiffres (2004-2011) de la base de données FAS du FMI sur l'accès aux services financiers, combinés à d'autres statistiques, *Financial Access 2012* apporte une nouvelle contribution qui va aider à mesurer et analyser l'état actuel de l'inclusion financière (voir à l'annexe 3 les définitions et les données disponibles de la base de données FAS).

La couverture plus étendue des données permet de mieux comprendre la dynamique des marchés

Le rapport de cette année représente une étape importante dans la manière dont les données FAS sont utilisées pour fournir une image fine et actuelle de l'inclusion financière aujourd'hui, venant compléter d'autres programmes de collecte et d'analyse de données sur l'offre et la demande. Les données disponibles sont chaque année plus nombreuses, même si elles demeurent très incomplètes.

Les organismes de réglementation qui s'efforcent d'améliorer l'inclusion financière dans leurs pays sont de plus en plus conscients de l'importance de disposer d'informations sur l'offre de services financiers. Ils travaillent à recueillir davantage de données dans ce domaine, en premier lieu sur les institutions de dépôts réglementées qui relèvent de leur compétence, mais commencent aussi à inclure des données provenant d'autres prestataires de services financiers. Pour concevoir de meilleures politiques publiques, il est en effet nécessaire d'avoir une vision plus large des institutions qui desservent les pauvres.

Le chapitre I présente une analyse de tendances de l'inclusion financière fondée sur les données des banques commerciales. Sur tous les marchés, ce sont évidemment celles qui offrent la meilleure qualité parmi toutes les données du ressort des organismes de réglementation financière — les sources d'informations de l'enquête FAS du FMI. Que ce soit en tant que prestataires directs de services, partenaires d'opérateurs de réseaux mobiles (ORM) ou refinanceurs d'institutions de microfinance (IMF), il y a fort à parier que les banques commerciales joueront un rôle de plus en plus important dans l'écosystème des prestataires de services, qui va permettre de proposer des services financiers à des segments de clientèle jusqu'alors non ou mal desservis. En outre, des institutions financières spécialisées auparavant ciblées sur la clientèle pauvre se transforment en banques commerciales, tandis que des banques commerciales locales commencent à s'intéresser au « bas de la pyramide ».

L'évolution de la pénétration des dépôts et des prêts montre des signes clairs, quoiqu'encore naissants, d'une sortie de la crise financière. Sur la période de huit ans 2004-2011, le nombre de comptes de dépôt pour

1 000 adultes n'a cessé d'augmenter, avec toutefois une progression très faible en 2009 et 2010, suivie d'un sursaut en 2011. Il est intéressant de voir que le nombre de comptes de dépôt a augmenté légèrement plus vite que le nombre de comptes de prêt, un décalage observé depuis 2008. Au sortir de la crise financière, il a pu y avoir une propension plus forte à épargner qu'à contracter des emprunts. Un autre facteur qui a pu jouer est le ralentissement du crédit dans un contexte de crise, en particulier compte tenu de la crise bancaire dans les pays à revenu élevé et d'une aversion au risque plus sensible chez les prêteurs.

L'augmentation rapide (et ininterrompue) du nombre d'agences bancaires et de guichets automatiques bancaires sur la période 2004-2011 a également contribué à étendre l'accès aux services des banques commerciales dans toutes les régions du monde. Toutefois, la pénétration des dépôts et des prêts est très inégale selon les régions et les quartiles de revenu des pays. La pénétration des dépôts dans les pays à revenu élevé est plus de dix fois supérieure à celle des pays à faible revenu, et la pénétration des dépôts dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure est près de trois fois celle des pays à faible revenu. Le schéma est le même pour les écarts de pénétration des prêts. La pénétration des dépôts dans des banques commerciales est la plus faible en Afrique subsaharienne. L'augmentation du nombre de comptes de dépôt dans les banques commerciales en 2011 est le fait des pays à revenu faible ou intermédiaire (tranches inférieure et supérieure), qui partaient certes de loin, tandis que le nombre a stagné dans les pays à revenu élevé.

Parallèlement aux banques commerciales, les institutions financières non bancaires (IFNB) contribuent notablement à toucher les clients non ou mal desservis sur beaucoup de marchés. Les IFNB acceptant les dépôts jouent effectivement un rôle plus important dans la pénétration des dépôts et des prêts, et la pénétration des prêts des IFNB a augmenté par rapport à celle des banques commerciales partout dans le monde, sauf dans les pays à revenu élevé.

Le chapitre II présente une analyse de tendances fondée sur les premières données disponibles sur l'accès aux services d'assurance. À partir d'une couverture encore incomplète, les données FAS montrent que les pays à revenu élevé forment la grande majorité du marché mondial de l'assurance, tant par le passé qu'encore aujourd'hui. Néanmoins, le nombre de contrats d'assurance a plus que doublé depuis 2004 et les pays à faible revenu commencent à rattraper leur retard, qui était très important. Alors que la progression a été très faible dans les pays à revenu élevé, le taux d'augmentation annuel moyen du nombre de contrats d'assurance a été de 9 %

en 2011 dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. L'assurance vie prédomine (ce constat est confirmé par des sources complémentaires de l'enquête FAS, comme les états des lieux de la micro-assurance en Amérique latine et aux Caraïbes et en Afrique). La crise financière de 2008 n'a pas eu de répercussions sur les contrats d'assurance vie, probablement parce qu'il s'agit de contrats de plus longue durée par nature, mais elle a eu un impact négatif sur les contrats d'assurance non-vie et a diminué les réserves techniques des assurances.

Le chapitre III est une mise à jour sur l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) aux services financiers. Le manque d'accès à des services financiers permettant de gérer la trésorerie, de financer des investissements et de se protéger contre les risques constitue un frein important à la croissance des PME, en plus d'autres obstacles non financiers tels que les infrastructures. C'est pourquoi l'enquête FAS 2012 a introduit pour la première fois des questions sur les PME. Même si les données FAS sont encore incomplètes, elles montrent que les marchés du financement des PME (tels que mesurés par les ratios volume de prêts aux PME/PIB et comptes de prêt des PME/total des prêts aux entreprises) sont en général plus développés dans les pays à revenu plus élevé que dans les pays en développement. Dans les pays à faible revenu, les PME ne représentent qu'un petit pourcentage des comptes de prêt des entreprises.

Le chapitre IV analyse la complémentarité des données sur la demande et sur l'offre et leurs emplois respectifs. L'année 2012 a été particulièrement riche du point de vue des données sur l'inclusion financière : les résultats de l'enquête FAS étoffée, publiés en septembre 2012, représentent le plus vaste ensemble de données sur l'offre disponible à ce jour, et ceux de l'enquête Global Findex, publiés en mars 2012, forment le plus vaste ensemble de données sur la demande qui existe aujourd'hui. De par leur conception, les bases de données FAS et Global Findex sont complémentaires ; elles ne se substituent pas l'une à l'autre. Les enquêtes sur l'offre comme l'enquête FAS constituent un moyen relativement peu coûteux de collecter des données fréquentes, comparables et jugées extrêmement fiables par les autorités nationales. Les enquêtes sur la demande comme l'enquête Global Findex sont riches d'enseignements sur les nombreuses dimensions de l'inclusion financière, vues sous l'angle des individus. Pour l'enquête FAS, un questionnaire écrit est envoyé chaque année aux organismes de réglementation financière et l'unité d'analyse est l'institution financière réglementée. Pour l'enquête Global Findex réalisée tous les trois ans, des entretiens individuels sont menés sur l'utilisation des services financiers proposés par les institutions financières réglementées, non réglementées et informelles.

Les deux enquêtes conduisent généralement aux mêmes résultats, même si elles ne donnent pas toujours exactement le même chiffre pour certaines données au niveau d'un pays. Pour les prêts, il n'est pas étonnant que les bases de données FAS et Global Findex ne donnent pas les mêmes résultats puisque l'enquête FAS demande « l'encours total des prêts », tandis que l'enquête Global Findex demande « tous les prêts souscrits sur les 12 derniers mois ». En ce qui concerne les dépôts, la réponse est plus nuancée. Les pays dont le niveau de revenu est faible et les systèmes financiers moins développés ont plus de probabilités d'obtenir les mêmes résultats dans les deux enquêtes. Dans beaucoup de pays où il n'y a pas de concordance des données sur les dépôts dans les bases de données FAS et Global Findex, les données FAS montrent un niveau d'inclusion plus élevé.

Les gouvernants et les organismes de réglementation utilisent la base de données FAS pour cerner l'offre de services financiers des institutions sur lesquelles ils ont compétence. La base de données FAS peut aider à comprendre la structure du marché afin de trouver comment travailler avec différents types d'institutions financières pour améliorer l'accès aux services financiers. Mieux comprendre les profils des utilisateurs grâce à la base de données Global Findex peut aboutir à des mesures, des législations et des réglementations favorisant davantage l'accès aux services financiers, pouvant cibler les groupes les moins bien desservis ou jugés prioritaires pour les gouvernements. Les prestataires, de même que les donateurs et les investisseurs, peuvent développer une meilleure compréhension des profils et des comportements des clients grâce à l'enquête Global Findex, notamment dans les segments toujours moins bien desservis. Les deux bases de données FAS et Global Findex peuvent servir à établir des comparaisons entre les pays et ont été adoptées comme sources de données pour l'ensemble d'indicateurs de base du G20.

Enfin, le chapitre V explore les liens entre l'inclusion financière et le secteur financier et certaines variables macroéconomiques. Même si ces analyses se poursuivent, il en ressort déjà quelques résultats intéressants. Les données FAS montrent qu'une plus grande inclusion financière (mesurée par la pénétration des dépôts) est corrélée à des niveaux de revenu plus élevés (PIB par habitant et croissance du PIB par habitant) et à une réduction des inégalités de revenu. Une plus grande inclusion financière est associée à moins d'inégalités, bien qu'un certain degré d'accessibilité et d'utilisation des services financiers et de profondeur financière soit nécessaire avant qu'une amélioration des inégalités ne soit constatée ; dans un pays où l'inclusion financière et la profondeur financière sont faibles, les inégalités commencent par augmenter, puis diminuent au fur et à mesure que la profondeur et l'inclusivité du système financier progressent.

Bien que l'on ait de bonnes raisons de penser, d'un point de vue théorique (et intuitivement), qu'il y ait un lien entre inclusion financière responsable et stabilité financière, ce lien s'avère difficile à démontrer par des données empiriques. Un nombre croissant de publications semblent indiquer une relation positive entre l'inclusion financière et la stabilité financière, mais les données empiriques ne le confirment pas encore. Même si, globalement, la stabilité financière est peu corrélée à l'accessibilité, à la profondeur et à l'efficacité des services, l'accès aux services financiers et la stabilité financière sont mieux corrélés dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, où les problèmes d'accès sont plus aigus.

Enfin, une plus grande inclusion financière est associée à des infrastructures financières plus développées et à un environnement institutionnel et juridique plus cohérent. Un environnement des affaires plus solide est associé à un niveau plus élevé de pénétration des dépôts et des prêts.

Évolution de l'inclusion financière — Ce que les données des banques commerciales nous disent

Aujourd'hui, un éventail de plus en plus large de prestataires de services financiers de tous statuts juridiques proposent des services financiers aux pauvres. Dans un nombre croissant de pays, des institutions financières spécialisées auparavant ciblées sur la clientèle pauvre se transforment en banques commerciales, tandis que des banques commerciales locales commencent à s'intéresser au « bas de la pyramide ». De plus, que ce soit en tant que prestataires directs de services, partenaires d'opérateurs de réseaux mobiles (ORM) ou refinanceurs d'institutions de microfinance (IMF), il y a fort à parier que les banques commerciales joueront un rôle de plus en plus important dans l'écosystème des prestataires de services, qui va permettre de proposer des services financiers à des segments de clientèle jusqu'alors non ou mal desservis.

Parallèlement aux banques commerciales, les institutions financières non bancaires (IFNB) contribuent notablement à toucher les clients non ou mal desservis sur beaucoup de marchés. L'enquête FAS 2012 est encore loin de donner une image complète des prestataires non bancaires, mais elle couvre mieux ces types d'institutions qui desservent les personnes non ou mal desservies.

Ce chapitre analyse les données relatives aux banques commerciales. Sur tous les marchés, ce sont évidemment celles qui offrent la meilleure qualité parmi toutes les données du ressort des organismes de réglementation financière — les sources d'informations de l'enquête FAS du FMI — et qui permettent donc une analyse technique (économétrique). Ce chapitre examine l'évolution des dépôts auprès des banques commerciales, des prêts qu'elles accordent et de l'accessibilité physique de leurs services, ainsi que les tendances par groupe de revenu et par région au moyen des données FAS. En complément des données sur les banques commerciales, l'encadré 1 présente les données disponibles sur les IFNB. Une autre évolution importante est la manière dont les ORM et d'autres prestataires de services parviennent à toucher rapidement un nombre croissant de clients par différentes voies nouvelles. Malheureusement, on possède encore peu de données sur les services financiers mobiles qui se développent plus vite que les capacités de collecte de données sur le sujet. Voir l'encadré 2.

Des signes clairs, quoiqu'encore naissants, d'une sortie de la crise financière

La pénétration des dépôts et des prêts tend à évoluer de la même façon dans chaque groupe de pays (classés par niveau de revenu ou par région géographique). La croissance de la pénétration tant des dépôts que des prêts — mesurée par l'augmentation du nombre de comptes ou de titulaires de comptes de dépôt/de prêt pour 1 000 adultes — a considérablement ralenti en 2008 et a commencé à repartir après la crise financière. Le taux d'augmentation des comptes de prêt et de dépôt pour 1 000 adultes s'est redressé en 2010, et encore plus fortement en 2011. Le nombre de comptes de dépôt a augmenté légèrement plus vite que le nombre de comptes de prêt, un décalage observé depuis 2008 (figure 1), après une période de trois ans (2005-2007) où le schéma dominant avait été inverse, à savoir une pénétration des prêts augmentant plus vite que la pénétration des dépôts.

Au plan mondial, le nombre de comptes de dépôt et de comptes de prêt pour 1 000 adultes a augmenté respectivement de 48 et 24 en 2011, soit 1 314 comptes de dépôt et 264 comptes de prêt pour 1 000 adultes. Ces chiffres semblent indiquer qu'au sortir de la crise financière, il a pu y avoir une propension plus forte à épargner qu'à contracter des emprunts. Un autre facteur qui a pu jouer est le ralentissement du crédit dans un contexte de crise, en particulier compte tenu de la crise bancaire dans les pays à revenu élevé et d'une aversion au risque plus sensible chez les prêteurs.

Le ratio dépôts/PIB (produit intérieur brut) a augmenté plus vite que le ratio prêts/PIB, contrairement à la période 2005-2007 où l'on avait vu l'inverse (figure 2). L'évolution récente de ces deux ratios pourrait s'expliquer par l'un et/ou l'autre des facteurs suivants : *i*) une variation plus importante des volumes de prêts et de dépôts consécutive à la sortie de la crise financière (montants des prêts supérieur en 2011) et *ii*) la croissance limitée du PIB, notamment la plus faible croissance du PIB en 2011, indiquant qu'un redressement du secteur financier a peut-être précédé celui de l'économie réelle. La progression de l'encours des prêts et des dépôts par rapport au PIB observée en 2011 pourrait donc s'expliquer par la hausse des montants des prêts et le ralentissement de la croissance du PIB réel en 2011 (à l'ex-

L'importance croissante des intermédiaires financiers non bancaires

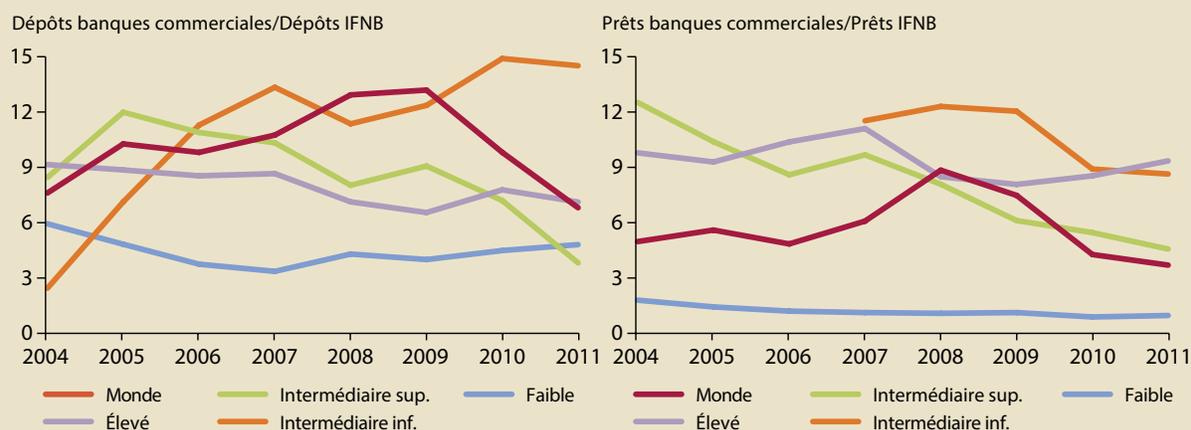
Dans beaucoup de régions du monde, on a vu apparaître, à côté des banques commerciales, des institutions financières spécialisées expressément ciblées sur les pauvres ou sur certains segments de population mal ou non desservis. Dans la classification de la base de données FAS, ces IFNB figurent soit dans la catégorie a) « autres institutions de dépôts », comprenant les caisses de crédit mutuel et les coopératives financières, les IMF acceptant les dépôts, et les autres institutions acceptant les dépôts (associations d'épargne et de crédit, sociétés de crédit immobilier, banques de crédit rural et banques de crédit agricole, caisses d'épargne, et banques postales), soit dans la catégorie b) « autres sociétés financières », qui n'acceptent pas les dépôts^a.

Ces IFNB jouent souvent un rôle important dans les systèmes financiers, et beaucoup d'entre elles ont expressément pour mission d'améliorer l'inclusion financière. Toutefois, elles ne relèvent souvent que partiellement des organismes de réglementation financière, et c'est pourquoi les données sur les IFNB dans la base de données FAS ne sont pas aussi complètes que pour les banques commerciales. Cet encadré donne un aperçu du rôle des IFNB en matière d'inclusion financière, d'après les données FAS disponibles, qui sous-estiment très certainement le rôle qu'elles jouent sur de nombreux marchés.

Les IFNB acceptant les dépôts jouent un rôle plus important dans la pénétration des dépôts et des prêts. Ainsi, les chiffres communiqués par le Burundi pour le nombre de comptes de dépôt et de comptes de prêt sont plus élevés pour les caisses de crédit mutuel que pour les banques commerciales. D'après les données FAS les plus récentes, le quotient du nombre de comptes de dépôt dans des banques commerciales sur le nombre de comptes de dépôt auprès des IFNB a commencé à baisser, surtout après la crise financière, dans le monde entier, sauf dans les pays à revenu faible ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Les IFNB sont encore peu présentes sur le marché des prêts. Le quotient du taux de pénétration des prêts des IFNB sur celui des banques commerciales a augmenté partout dans le monde, sauf dans les pays à revenu élevé (figure B1.A).

Le nombre total d'IFNB acceptant les dépôts dans le monde est resté plus ou moins constant autour de 40 000 entre 2004 et 2011, tandis que le nombre total de banques commerciales a diminué, passant d'environ 16 000 en 2004 à 14 200 en 2011. En 2011, environ la moitié des IFNB acceptant les dépôts étaient basées dans des pays à revenu élevé. Les autres se répartissent entre les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure pour 16 %, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure pour 14 % et les pays à faible revenu pour 20 %.

FIGURE B1.A. Pénétration des dépôts et des prêts pour les IFNB (comparés aux banques commerciales)



Note : pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, la couverture des données concernant les prêts n'est pas suffisante pour permettre de calculer les ratios prêts banques commerciales/prêts IFNB avant 2007.

a. Voir en annexe la classification des institutions financières utilisée par la base de données FAS.

FIGURE 1

Évolution en % du nombre de comptes de dépôt et de prêt auprès des banques commerciales (médianes annuelles)

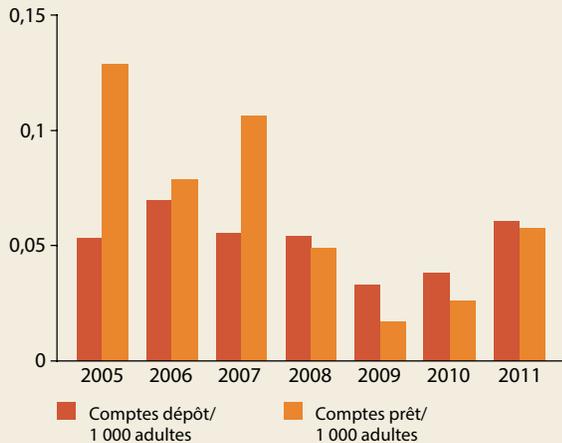
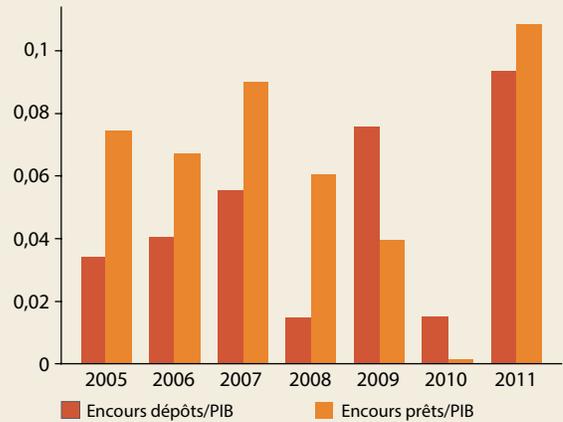


FIGURE 2

Évolution en % des volumes de dépôts et de prêts des banques commerciales (médianes annuelles)



ception d'une très légère augmentation de la croissance du PIB réel en Afrique subsaharienne [SSA], où la faible augmentation du ratio volume des prêts/PIB en 2010 est imputable à une croissance plus élevée des PIB réels, qui ne s'est pas maintenue en 2011).

Une grande disparité dans la pénétration des dépôts et des prêts

Sur l'ensemble des régions, l'Asie du Sud (SA) et l'Afrique subsaharienne ont enregistré les plus importantes hausses moyennes de la pénétration des dépôts en 2011. Si l'on examine les écarts entre les quartiles de revenu des pays (classement des pays par niveau de revenu), on voit que la pénétration des dépôts dans les pays à revenu élevé est plus de dix fois supérieure à celle des pays à faible revenu, et que la pénétration des dépôts dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure est près de trois fois celle des pays à faible revenu. Le schéma est le même pour les écarts de pénétration des prêts. Nous verrons au chapitre V que la pénétration tant des dépôts que des prêts est corrélée au PIB par habitant (plus le PIB par habitant est élevé, plus le degré d'inclusion financière est important) et aux inégalités (plus l'égalité des revenus est élevée, plus le degré d'inclusion financière l'est aussi).

Dépôts

Sur la période de huit ans 2004-2011, le nombre de comptes de dépôt pour 1000 adultes n'a cessé d'augmenter

L'analyse des tendances montre un sursaut de croissance des dépôts en 2011 (figure 3). Le nombre de comptes de dépôt pour 1000 adultes n'a cessé d'augmenter, avec toutefois une progression très faible en 2009 et 2010, suivie d'un sursaut en 2011. Le nombre de déposants pour 1000 adultes a également augmenté au cours de la période, mais selon une trajectoire légèrement différente : il a reculé en 2007 avant de repartir à la hausse à partir de 2008. En moyenne, le nombre de déposants pour 1000adultes a progressé plus vite que le nombre de comptes de dépôt pour 1000adultes, ce qui laisse penser que, globalement, un plus grand nombre de personnes et d'entreprises sont dans le système financier formel. Même si la reprise économique mondiale après la crise financière est encore jugée fragile (Rapport 2013 de la Banque mondiale sur le développement financier dans le monde), les chiffres de 2011 sont néanmoins encourageants du point de vue de la pénétration des dépôts.

Un nouveau défi : collecter des données sur les services bancaires sans agences et l'argent mobile

Enjeu

Les banques, les ORM et d'autres prestataires de services financiers sont en train d'investir par de nouvelles voies le marché des services financiers aux populations non bancarisées. À la place des traditionnelles agences bancaires, ils proposent des services bancaires ou de paiement dans des postes ou des commerces tels que des épiceries, des pharmacies, des magasins de semences et d'engrais, ou encore des stations-services. Différents modèles de services bancaires sans agences accessibles dans des commerces sont apparus, certains proposés par des banques et d'autres par des entreprises commerciales non bancaires, utilisant des technologies de l'information et de la communication telles que des téléphones portables, des cartes bancaires ou des cartes prépayées, et des lecteurs de carte pour transmettre le détail des transactions depuis le commerçant ou le client vers la banque et mettre à la disposition des clients des points de dépôt et de retrait.

Lorsque les services bancaires sans agences commenceront à être largement déployés, il sera de plus en plus important de les inclure dans l'architecture générale des données afin d'avoir une image complète de l'inclusion financière. Les prestataires de services financiers, qui fournissent les données sur l'offre, recueillent des informations sur les services qu'ils vendent dans le cadre normal de leurs activités de suivi. Ils doivent commencer à répertorier systématiquement le nombre d'agents enregistrés et actifs assurant des services bancaires sans agences ou des services d'argent mobile, ainsi que d'autres types de transactions, par exemple les transferts de particulier à particulier, ou les primes d'assurance payées à partir d'un téléphone portable.

Les données sur l'argent mobile manquent encore dans beaucoup de bases de données ou sont mal représentées, et il n'y a pas de définitions ni d'indicateurs communs. Des mesures sont prises néanmoins pour améliorer la situation. Il existe actuellement trois bases de données mondiales/multi-pays sur l'inclusion financière côté offre qui

couvrent certains aspects des services bancaires sans agences et des services d'argent mobile. Il s'agit de l'enquête FAS du FMI, de l'enquête de la Banque mondiale sur les paiements dans le monde, et de l'enquête de la GSMA sur l'adoption des services d'argent mobile dans le monde, qui couvre environ 60 % des déploiements de services d'argent mobile dans le monde.

Difficultés

Bien que certaines données sur les services bancaires sans agences figurent déjà dans ces enquêtes, d'importantes lacunes subsistent. À titre d'exemple, il n'y a pas de consensus sur la manière dont les services sont définis et distingués du point de vue des modalités de fourniture des services financiers et du service effectivement fourni. Le risque est que des services soient comptés deux fois en cas de flou dans la définition des modalités de fourniture et des services financiers.

D'autre part, les enquêtes actuelles ne permettent pas de dresser un état des lieux complet. Ainsi, l'enquête de la GSMA sur l'adoption des services d'argent mobile fournit des informations fines sur le déploiement de ces services, mais ne couvre pas les services par carte utilisables par les pauvres dans des commerces. En outre, les données sont publiques uniquement au niveau du marché et non au niveau des entreprises qui déploient les services, car les ORM sont actuellement peu encouragés à rendre leurs chiffres publics. De même, les ORM étant généralement surveillés par l'autorité de réglementation des télécommunications dans beaucoup de pays, il est difficile pour une enquête telle que l'enquête FAS du FMI de saisir tout le spectre des prestataires de services bancaires sans agences. L'enquête FAS fait appel aux organismes de réglementation qui recueillent des données sur les prestataires de services financiers tels que les banques et les IMF, mais elle exclut d'autres prestataires comme les ORM et les prestataires tiers, y compris les données provenant de leurs réseaux d'agents respectifs.

L'augmentation du nombre de comptes de dépôt dans les banques commerciales en 2011 est le fait des pays à revenu faible ou intermédiaire (tranches inférieure et supérieure)

Du point de vue des dépôts auprès des banques commerciales pour 1 000 adultes, il existe une différence frappante entre les pays à revenu élevé et le reste du monde (tableau 1). Dans les pays à revenu élevé, le nombre de comptes de dépôt pour 1 000 adultes a diminué au fil du temps, passant de cinq comptes et plus par adulte à environ quatre comptes par adulte. Il semble que la crise économique et financière qui perdure en Europe soit notamment en cause. C'est dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure que le nombre de comptes de dépôt a le plus augmenté, la pénétration

dépassant légèrement celle des pays à revenu élevé. Il a fait un véritable bond entre 2010 et 2011 dans des pays comme l'Azerbaïdjan (+28%), le Panama (+16%), le Pérou (+16%), et le Venezuela (+17%). Simultanément, la pénétration des comptes de dépôt a progressé dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, mais l'écart reste important. Même si les 15,3% d'augmentation des dépôts dans les pays à faible revenu sont remarquables, ces pays partaient de beaucoup plus bas, et ils restent loin derrière.

La pénétration des dépôts varie beaucoup également à l'intérieur des différents groupes de pays classés par niveau de revenu (figure 4). Par exemple, la pénétration des comptes de dépôt est très faible en République démocratique du Congo (20 comptes pour 1 000 adultes) et en Afghanistan (88 comptes pour 1 000 adultes). En revanche, le Kenya affiche 611 comptes, le Bangladesh 539 comptes, et la Gambie 320 comptes pour 1 000 adultes. Dans les pays à faible revenu, les particuliers peuvent utiliser des institutions non bancaires pour épargner (par exemple des structures coopératives ou communautaires en Afrique subsaharienne). Cela peut influencer non seulement la comparaison avec les pays des trois autres quartiles de revenu, mais aussi la dispersion à l'intérieur du groupe des pays à faible revenu.

Comme le nombre de comptes de dépôt, le ratio volumes de dépôts/PIB n'a cessé d'augmenter dans tous les groupes de revenu

Lorsque l'on compare les groupes de pays classés par niveau de revenu (figure 5), le ratio volumes de dépôts/PIB varie davantage à l'intérieur du même groupe de revenu pour les pays à revenu élevé et ceux à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Cela s'explique en partie par les variations du PIB (notamment l'effet de la crise financière dans ces deux groupes de revenu) et en partie par les écarts dans les volumes des dépôts. Dans les pays à faible revenu, le ratio volumes de dépôts/PIB est bas parce que i) les secteurs financiers sont moins dévelop-

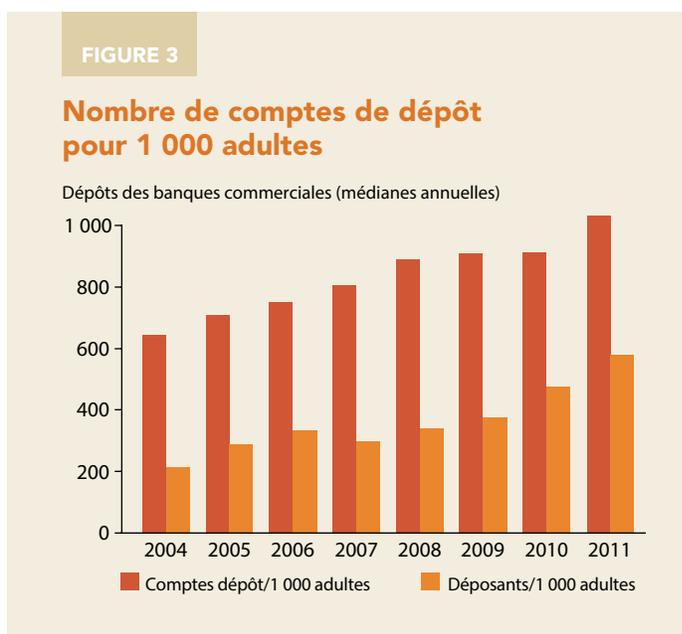


TABLEAU 1 Comptes de dépôt/1 000 adultes par groupe de revenu

Comptes de dépôt / 1 000 adultes	Monde	Faible	Intermédiaire inf.	Intermédiaire sup.	Élevé
2004	1 124	240	529	774	5 205
2005	1 162	238	623	908	5 086
2006	1 152	256	626	984	4 975
2007	1 170	256	656	1 045	4 765
2008	1 200	275	696	1 132	4 127
2009	1 208	248	752	1 138	3 912
2010	1 266	288	802	1 270	3 897
2011	1 314	332	863	1 322	3 878
Hausse en 2011	+3,8 %	+15,3 %	+7,6 %	+4,1 %	+0,4 %

FIGURE 4

Nombre de déposants pour 1 000 adultes dans les différents groupes de revenu et à l'intérieur de chaque groupe

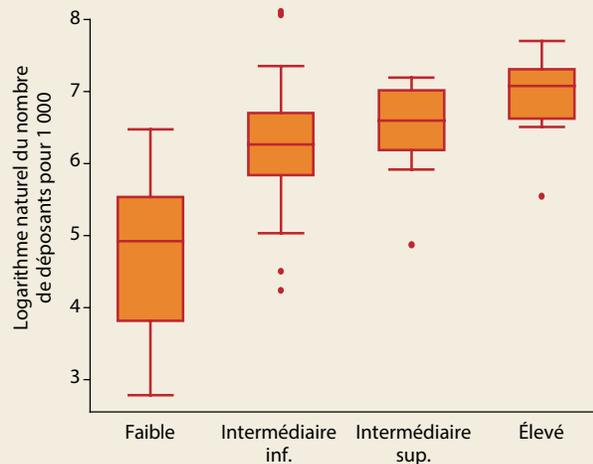
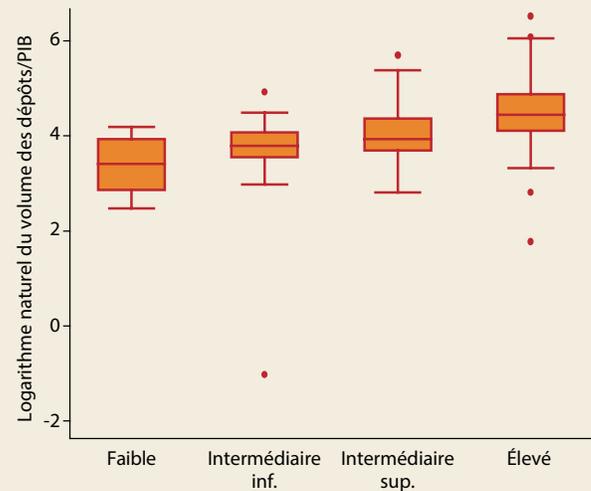


FIGURE 5

Volume des dépôts rapporté au PIB



pés dans les pays à faible revenu (profondeur inférieure) et/ou *ii*) il y a davantage de dépôts dans des institutions non bancaires, en particulier en Afrique subsaharienne.

La pénétration des dépôts varie beaucoup entre les régions et à l'intérieur de chacune d'elles

L' Afrique subsaharienne est la région qui compte le moins de comptes pour 1 000 adultes en moyenne et où les variations intrarégionales sont les plus fortes. Cela tient au faible niveau de revenu de cette région (et à la disparité des revenus à l'intérieur de la région), ainsi qu'à un plus grand recours aux institutions non bancaires, par opposition aux banques commerciales, pour l'épargne. Au Burundi par exemple, on trouve 32 comptes de dépôt pour 1 000 adultes dans les banques commerciales, contre un total de 124 dans les caisses de crédit mutuel et les coopératives financières, les IMF acceptant les dépôts et les autres institutions de dépôts.

La région Asie de l'Est et Pacifique (EAP) présente les variations des volumes de dépôts les plus importantes. Cela peut s'expliquer par la grande disparité des PIB par habitant dans cette région. Par exemple, Singapour, Hong Kong et la Malaisie se trouvent en haut dans l'échelle des revenus (avec un nombre de dépôts/PIB aussi plus élevé), tandis que le Cambodge, l'Indonésie, la Mongolie, le Timor oriental et le Viet Nam se classent dans le bas (avec un nombre de dépôts/PIB également plus faible).

Prêts

La pénétration des prêts varie considérablement entre les différents groupes de revenu

Comme pour les dépôts, il y a un lien direct entre la pénétration des prêts et le niveau de revenu des pays (figure 6)¹ : plus le niveau de revenu est élevé, plus le nombre de comptes de prêt et le nombre d'emprunteurs sont importants.

Le nombre de comptes de prêt pour 1000 adultes a augmenté dans le monde entre 2004 et 2011, avec des baisses en 2009 et 2010 dues à la crise financière

Au cours de cette période, la progression a été la plus rapide dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, qui ont rattrapé et dépassé les pays à revenu élevé en 2010 (figure 7). Par exemple, le taux d'augmentation des comptes de prêt pour 1000 adultes a été spectaculaire pour l'Argentine (taux d'augmentation annuel moyen de 22 % pour la période 2004-2011, nul

1. Les rectangles correspondent aux observations entre le 25^e et le 75^e percentile, la ligne au milieu du rectangle indiquant la médiane pour chaque groupe. Les traits horizontaux marquent les limites de la plage normale de valeurs pour chaque groupe, tandis que les valeurs tombant en dehors de la plage normale, le cas échéant, sont représentées par des points au-dessus ou en dessous des traits horizontaux.

FIGURE 6

Nombre d'emprunteurs/1 000 adultes en 2011 dans les différents groupes de revenu et à l'intérieur de chaque groupe

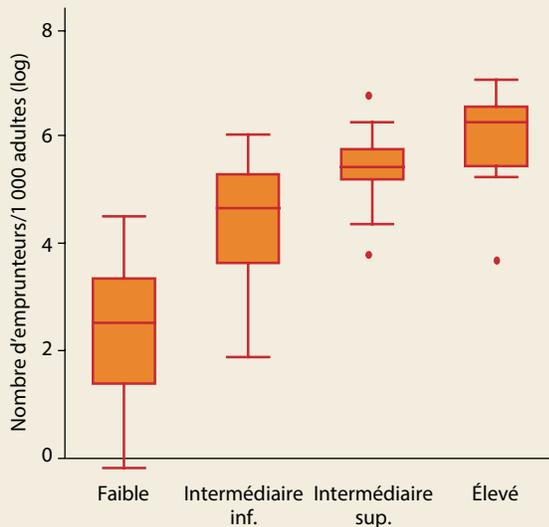
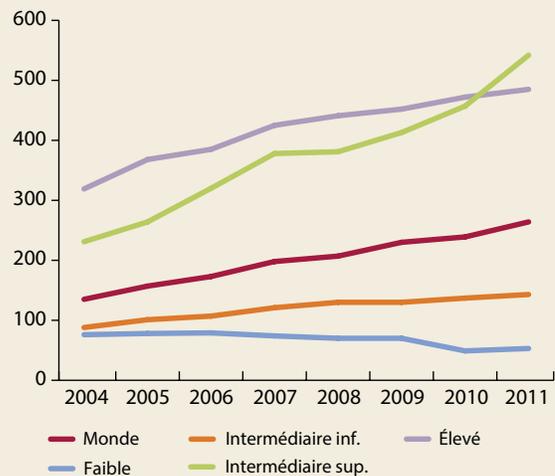


FIGURE 7

Comptes de prêt auprès des banques commerciales pour 1 000 adultes (par groupe de revenu)



en 2009, pour atteindre 615 en 2011), le Venezuela (28% par an, également avec une légère baisse en 2009, pour atteindre 494 en 2011) et le Pérou (16% d'augmentation annuelle, avec toutefois une hausse ralentie en 2009, pour atteindre 247 en 2011). La courbe d'augmentation est moins raide pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et le nombre de comptes de prêt pour 1 000 adultes est en baisse dans les pays à faible revenu. Au cours de la même période, les pourcentages d'évolution en Afrique subsaharienne sont élevés tandis que le nombre de comptes pour 1 000 adultes en 2011 reste très bas (passé de 0,5 à 9 au Rwanda, de 2,6 à 6,6 au Burundi, et de 8,8 à 37,5 en Gambie).

Les écarts de durée des prêts dans les différents groupes de revenu peuvent aider à expliquer les différences d'évolution illustrées à la figure 7. Dans les pays à revenu élevé, les prêts ont une plus longue durée, pouvant aller jusqu'à 30 ans pour les hypothèques, contrairement aux pays à faible revenu où la durée des prêts tend à être beaucoup plus courte, généralement moins d'un an. En période de crise ou de resserrement du crédit, il faut donc beaucoup plus de temps pour sentir un changement du nombre total de prêts dans les pays à revenu élevé. Dans les pays à faible revenu où les prêts sont de courte durée et se renouvellent plus rapidement, une baisse des nouvelles émissions de prêts sera visible bien plus vite. En raison de la durée des prêts plus courte dans les pays à faible revenu, les données FAS s'appa-

rentent plus à des données de flux dans ces pays alors que, par définition, les données FAS sont des données de stock (l'enquête FAS demande l'encours des prêts). Par conséquent, il est possible que l'effet d'une crise sur les pays à revenu inférieur soit surévalué par rapport à celui enregistré dans les pays à revenu plus élevé.

Le nombre d'emprunteurs a recommencé à augmenter après la crise un an avant que le nombre de comptes de prêt ne reparte aussi à la hausse

Le nombre de comptes de prêt pour 1 000 adultes a continué à décliner en 2010, tandis que le nombre d'emprunteurs pour 1 000 adultes est reparti à la hausse en 2010. Le nombre relativement plus faible de prêts par emprunteur en 2010 (figure 8) semble montrer une réticence des emprunteurs à multiplier les crédits, ou des banques à multiplier les prêts.

Les écarts dans la pénétration des prêts entre les régions et à l'intérieur de chacune d'elles sont spectaculaires mais pas surprenants

Les pays à revenu élevé présentent la plus forte pénétration des prêts et le plus grand nombre d'emprunteurs, tandis que ces deux indicateurs sont les plus faibles en Afrique subsaharienne. Les régions moins développées affichent une plus grande dispersion intrarégionale, en particulier l'Afrique subsaharienne. Globalement, les résultats correspondant aux niveaux de revenu des ré-

FIGURE 8

Prêts souscrits auprès de banques commerciales (médianes annuelles)

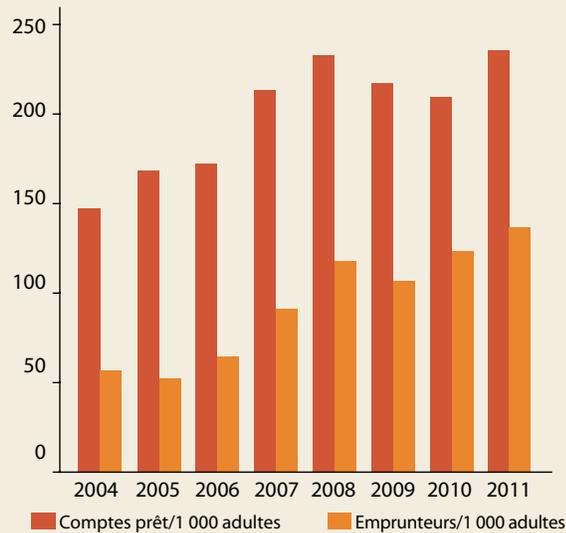
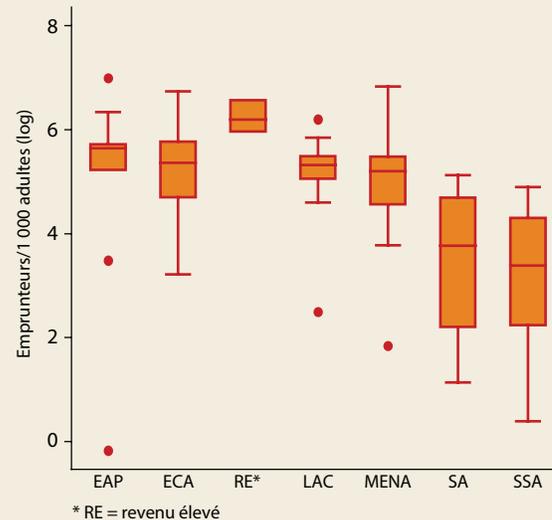


FIGURE 9

Nombre d'emprunteurs/1 000 adultes en 2011 dans les différentes régions et à l'intérieur de chacune d'elles



gions (figure 9). En moyenne, les écarts entre les régions sont moindres du point de vue des encours de prêts (en pourcentage du PIB), et la dispersion intrarégionale est plus importante dans les pays en développement.

Couverture géographique

Mesurée par l'augmentation rapide (et ininterrompue) du nombre d'agences bancaires et de guichets automatiques de banque (GAB) sur la période 2004-2011, la couverture des services des banques commerciales s'est étendue dans toutes les régions du monde

Globalement, le nombre d'agences de banques commerciales et de GAB n'a cessé de progresser entre 2004 et 2011. Les courbes d'évolution sont identiques pour les GAB et les agences bancaires (figure 10), avec un ralentissement au cours des années de crise et une reprise en 2010. Le nombre de GAB a augmenté un peu plus vite que les agences bancaires, ce qui n'est pas surprenant dans la mesure où déployer des GAB coûte moins cher en termes d'infrastructures. L'augmentation rapide du nombre de GAB est liée à celle du nombre d'agences (c'est-à-dire qu'il y a à la fois plus d'agences et plus de GAB par agence).

Malgré la croissance positive des réseaux tant de GAB que d'agences bancaires dans les pays à faible re-

venu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure pendant la période considérée, un écart important demeure entre les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (tranches supérieure et inférieure) et ceux à revenu élevé. La répartition des GAB est très différente entre les quartiles de revenu. Sur l'ensemble du monde, on comptait 47 GAB et 17 agences de banques commerciales pour 100 000 adultes en 2011. Les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure avaient respectivement 3,2 et 13,1 GAB pour 100 000 adultes en 2011, tandis que ce chiffre s'établissait à 76 dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à 123 dans les pays à revenu élevé.

Des inégalités considérables existent entre les régions et à l'intérieur de chacune d'elles sur le plan du nombre d'agences de banques commerciales pour 100 000 adultes (figure 11). Les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure disposaient respectivement de 3,8 et 9,6 agences de banques commerciales pour 100 000 adultes en 2011, contre 26 et 34 pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et les pays à revenu élevé, respectivement. C'est en Afrique subsaharienne que le réseau d'agences s'est développé le plus, partant de plus loin, avec une moyenne de 6,8 agences pour 100 000 adultes, même si ce chiffre est très inférieur dans beaucoup de pays, notamment au Malawi, en Tanzanie, en Éthiopie, en République démocratique du Congo et en Sierra Leone.

FIGURE 10

GAB et agences de banques commerciales (médianes annuelles)

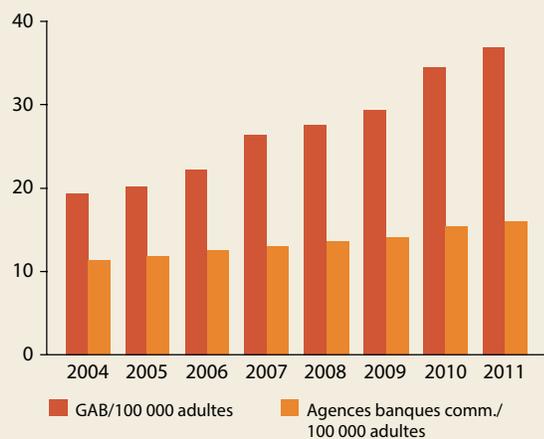
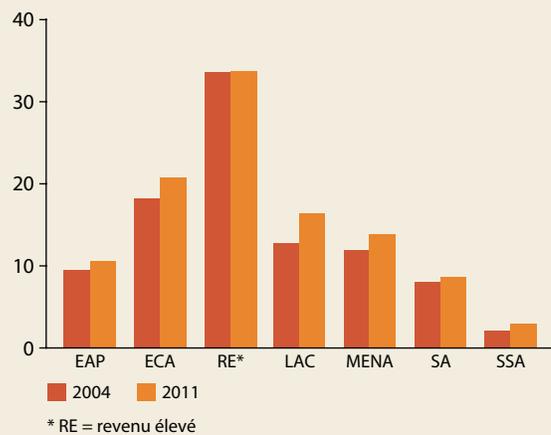


FIGURE 11

Répartition régionale des agences de banques commerciales pour 100 000 adultes, 2004 et 2011



Situation de l'accès aux assurances — Données préliminaires

Il est communément admis que les assurances constituent l'une des quatre grandes familles de services financiers, à côté des paiements, des dépôts et des prêts. Les services d'assurance permettent de gérer et atténuer les risques et sont donc d'une grande aide en particulier aux ménages pauvres et aux petites entreprises qui sont spécialement vulnérables aux crises. Grâce aux assurances, les particuliers et les entreprises peuvent répartir les risques sur la collectivité et ainsi mieux résister aux catastrophes, qu'elles soient personnelles ou générales. Certains éléments indiquent également que les assurances peuvent contribuer à améliorer les opportunités d'investissement et leur rentabilité, permettant ainsi aux particuliers et aux entreprises d'emprunter davantage et se développer.

Bien que les mécanismes informels de transfert de risques prédominent dans beaucoup de régions du monde, il semble important que les activités d'assurance s'exercent dans un cadre formel pour garantir la solidité des secteurs de l'assurance et de la réassurance, faciliter la mutualisation des risques entre les zones géographiques et assurer une protection suffisante des consommateurs².

Les données FAS sur les assurances comprennent le nombre de sociétés, le nombre de titulaires d'un contrat d'assurance, le nombre de contrats d'assurance et les réserves techniques. Les informations relatives aux contrats d'assurance et aux réserves techniques sont disponibles pour les contrats d'assurance vie et non-vie, à la fois combinés et dissociés. Les assurances vie sont toutes les formes d'assurance dont le paiement est subordonné au décès de l'assuré (ex. : assurance-décès) ou dont le paiement est subordonné à la survie de l'assuré à une certaine date ou au-delà (ex. : assurance à capital différé et assurance de rente viagère). Les assurances non-vie englobent les services d'assurance couvrant d'autres risques que les assurances vie, à savoir les assurances accident et incendie, les assurances de santé, les assurances de voyage, les assurances sur les biens, les assurances automobiles, maritimes, aéronautiques et de transport, et les assurances perte financière et responsabilité civile.

Bien que la base de données FAS soit la principale source de données mondiales comparables sur le nombre de contrats d'assurance, le nombre de titulaires d'un contrat d'assurance et les réserves techniques des assurances, la couverture des données sur les assurances est encore loin d'être complète. Des études récentes sur l'état des lieux de la micro-assurance permettent de mieux comprendre l'utilisation des services d'assurance sur le marché des bas revenus. Voir l'encadré 3.

Les pays à revenu élevé forment la grande majorité du marché mondial de l'assurance, tant par le passé qu'encore aujourd'hui

En moyenne, il y avait 21,5 compagnies d'assurance par pays en 2011 dans le monde, soit moins d'une (0,6) pour 100 000 adultes. Dans les pays développés, cette moyenne monte à 120 par pays, soit environ neuf compagnies d'assurance par million d'adultes, tandis qu'en Afrique subsaharienne, où la pénétration est la plus faible, la moyenne est de quatre par pays et six pour dix millions d'adultes (figure 12). Les petits États insulaires d'Amérique latine et des Caraïbes (LAC) possèdent un grand nombre de sociétés d'assurance par rapport à leur population, par exemple les Bahamas (48 pour 100 000 adultes), suivies par la Grenade et Saint-Kitts-et-Nevis (avec 30 sociétés pour 100 000 adultes chacune). À l'exception du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), le nombre de sociétés d'assurance a diminué en moyenne dans toutes les régions et les groupes de revenu pendant la période. Toutefois, ce nombre seul ne suffit pas pour analyser le niveau de développement des assurances sur un marché.

Le nombre de contrats d'assurance a augmenté entre 2004 et 2011

En 2011, en moyenne, on comptait 709 contrats d'assurance pour 1 000 adultes dans le monde, et 269 titulaires d'un contrat d'assurance pour 1 000 adultes³. Le nombre

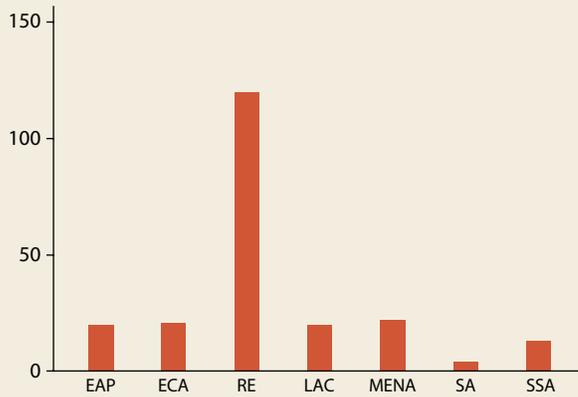
2. Dans son rapport « Application Paper on Regulation and Supervision Supporting Inclusive Insurance Markets », l'Association internationale des contrôleurs d'assurances est claire sur ce point : « lorsque des services informels existent, il faut leur donner un cadre formel » (IAIS 2012, p. 6).

3. Le nombre de titulaires d'un contrat d'assurance correspond au nombre de sociétés non financières (publiques et privées) ou des ménages ayant souscrit un contrat d'assurance vie ou non-vie. Le titulaire d'un contrat d'assurance est une personne physique ou morale qui verse une prime à une compagnie d'assurance en échange de la couverture prévue par un contrat d'assurance. Le nombre de contrats d'assurance correspond au nombre de contrats détenus par des sociétés non financières (publiques et privées) et par les ménages. Le titulaire d'un contrat d'assurance peut en avoir souscrit plusieurs (vie, santé, biens, etc.). Par ailleurs, l'enquête FAS ne fait pas la distinction entre les contrats/titulaires individuels et collectifs.

FIGURE 12

Nombre de sociétés d'assurance

Nombre médian de sociétés d'assurance, 2011



Nombre médian de sociétés d'assurance, 2011

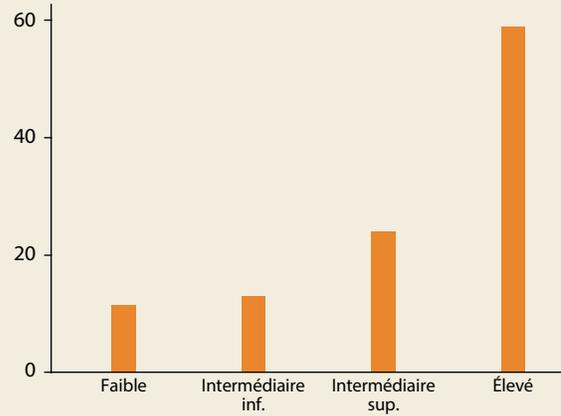
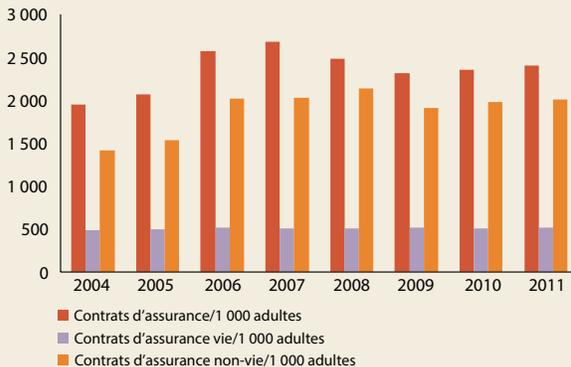


FIGURE 13

Nombre de contrats d'assurance dans le temps

Nombre de contrats d'assurance/1 000 adultes



de titulaires d'un contrat d'assurance a plus que doublé depuis 2004. Dans les pays à revenu élevé, on compte en moyenne 1 723 contrats d'assurance pour 1 000 adultes, contre une moyenne de 203 dans les pays à faible revenu. Ces derniers commencent cependant à rattraper leur retard. Alors que le nombre de contrats d'assurance a très peu augmenté dans les pays à revenu élevé, il a

progressé de 9 % par an en moyenne dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

La crise financière de 2008 a particulièrement touché les contrats d'assurance non-vie

La figure 13 montre que, sur la période 2004-2011, le nombre total de contrats d'assurance et le nombre de contrats non-vie par adulte ont globalement augmenté, même s'ils ont baissé suite à la crise avant de repartir à la hausse. Au contraire, le nombre de contrats d'assurance vie par adulte est resté plus ou moins constant dans le monde entre 2004 et 2011, autour d'un contrat pour deux adultes. Dans la mesure où les contrats d'assurance vie ont par nature une échéance plus longue que les contrats d'assurance non-vie, il est normal que le secteur des assurances non-vie ait été davantage touché par la crise financière.

Il y a une grande différence de pénétration des assurances entre les pays à revenu élevé et les économies en développement

Bien que la pénétration des assurances — mesurée par le nombre de contrats d'assurance pour 1 000 adultes — ait presque doublé dans les économies en développement pendant la période 2004-2011, l'écart reste important avec les pays à revenu élevé: il y avait près de 2,5 contrats d'assurance par adulte dans les pays à revenu élevé pendant toute la période, contre seulement 0,5 contrat par adulte dans les économies en développement en 2011 (figure 14).

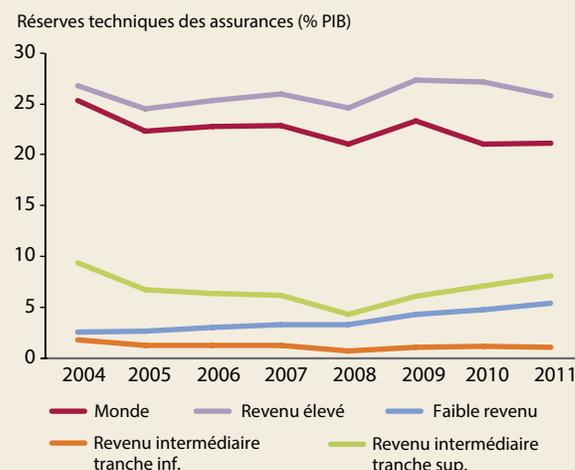
FIGURE 14

Contrats d'assurance pour 1 000 adultes : comparaison des pays à revenu élevé et des économies en développement



FIGURE 15

Réserves techniques des assurances dans les différents groupes de revenu



La crise financière de 2008 a diminué les réserves techniques des assurances

L'enquête FAS définit les réserves techniques des assurances comme étant les droits nets des ménages sur les assurances vie, les primes payées d'avance mais non encore acquises et les provisions pour sinistres à payer. Comme l'enquête FAS ne couvre pas les fonds de pension, les droits nets des ménages sur les fonds de pension ne sont pas inclus ici. Fondamentalement, la valeur des réserves techniques est égale à la différence entre la valeur actuelle des primes futures anticipées et la valeur actuelle des sinistres et des remboursements de frais anticipés, ainsi que les provisions pour les sinistres en cours de règlement ou dont on pense qu'ils se sont produits mais qui n'ont pas été signalés. Une grande part des assurances vie peut être considérée comme étant de l'épargne des ménages⁴.

La figure 15 montre l'évolution des réserves techniques des assurances (rapportées au PIB), pour l'ensemble du monde ainsi que pour les quatre groupes de pays classés par niveau de revenu sur la période 2004-2011. Bien que la baisse de 2008 soit plus visible

pour l'ensemble du monde et pour les pays à revenu élevé et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (1,3 et 1,9 point de pourcentage, respectivement), où le secteur des assurances est plus développé et qui ont été davantage touchés par la crise financière, on constate aussi un recul du ratio réserves techniques/PIB dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (60 points de base). Dans les pays à faible revenu, il n'y a pas eu de baisse mais les réserves ont stagné.

L'assurance vie prédomine en termes de volumes

Le nombre médian des contrats d'assurance vie souscrits dans le monde représentait 21 % du total des contrats d'assurance en 2011, en hausse d'un point de pourcentage par rapport à 2005. Malgré ce chiffre modeste, le niveau médian des réserves techniques d'assurance vie mondiales représentait près de 70 % des réserves techniques totales, aussi bien en 2005 qu'en 2011.

En ce qui concerne le nombre de contrats d'assurance et de titulaires d'un contrat d'assurance et les réserves techniques, le pourcentage d'assurance vie et non-vie dans le total des assurances variait beaucoup entre les régions et entre les groupes de revenu. En 2011, le pourcentage des contrats d'assurance vie sur l'ensemble des contrats d'assurance était le plus élevé en Asie du Sud (63 %) et en Afrique subsaharienne (49 %). À l'inverse, il

4. À noter qu'une comparaison des avoirs au lieu des réserves techniques aurait été plus pertinente, mais l'on ne possède pas de données sur les avoirs des sociétés d'assurance.

n'était que de 14 % dans la région MENA pour la même période (figure 16)⁵. Le pourcentage des contrats d'assurance vie allait de 58 % dans les pays à faible revenu à 20 % dans le groupe des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

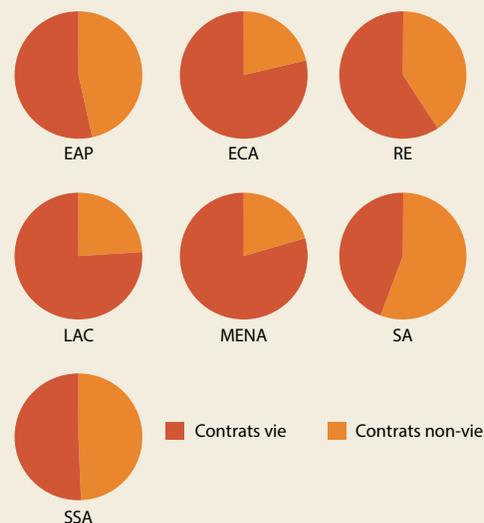
Les données préliminaires de l'enquête FAS relatives aux assurances fournissent un bon point de départ pour comprendre la dynamique de l'accès aux services d'assurance dans le monde. Néanmoins, il est indispensable de disposer de données complémentaires, par exemple le montant des avoirs et la sous-segmentation par type de produit, pour avoir une image plus précise des marchés mondiaux de l'assurance et évaluer leur degré d'inclusivité.

5. La moyenne de la région SA est calculée à partir du pourcentage des contrats d'assurance vie dans le total des assurances pour le Bangladesh (93 %) et le Bhoutan (33 %) uniquement ; la moyenne de la région SSA est basée sur le Rwanda (79 %), les Seychelles (12 %) et Maurice (55 %) uniquement ; et la moyenne de la région MENA est basée sur l'Arabie saoudite (8 %) et la Tunisie (17 %).

FIGURE 16

Contrats d'assurance vie et non-vie par région (2011)

Répartition par région



ENCADRÉ 3

La micro-assurance en Amérique latine et Caraïbes et en Afrique

Deux études dressant un état des lieux du marché de l'assurance des bas revenus dans la région Amérique latine et Caraïbes et en Afrique complètent les données FAS et apportent également des informations plus précises sur le développement des marchés de l'assurance dans les deux régions, et plus précisément sur le marché des bas revenus.*

Principaux constats du rapport sur l'état des lieux de la micro-assurance en Amérique latine et Caraïbes

- Sur les 45,5 millions de personnes et de biens couverts recensés, 71 % avaient une assurance vie (hors assurance décès emprunteur), 53 % avaient une assurance accident, 35 % avaient une assurance décès emprunteur, 23 % avaient une assurance de santé, et 6 % avaient une assurance sur les biens.
- Les cinq pays comptant le plus grand nombre d'assurés (Mexique, Brésil, Colombie, Pérou et Équateur) représentent un peu plus de 90 % de l'ensemble des personnes et des biens couverts en Amérique latine. Sur les 19 pays ayant transmis des données relatives à la micro-assurance dans la région LAC, le Mexique et le Brésil réunissaient 55 % des personnes et des biens couverts.

- Environ 90 % des organismes identifiés sont des prestataires réglementés, et ce sont les leaders du marché.
- L'offre d'assurance aux bas revenus en Amérique latine et Caraïbes s'est développée largement sans l'intervention des pouvoirs publics ou de donateurs, d'où son caractère différent par rapport à l'Afrique et l'Asie. Ce marché de l'assurance déjà bien développé est caractérisé par une couverture géographique plus étendue, une distribution plus diversifiée et une tendance à proposer des produits probablement plus intéressants pour le marché des bas revenus. Il est probable que ces évolutions positives se maintiennent dans la région, avec un plus grand nombre d'assureurs parvenant à rentabiliser leurs activités sur ce marché.

Principaux constats du rapport sur l'état des lieux de la micro-assurance en Afrique

- L'état des lieux en Afrique a recensé 44,4 millions de personnes et de biens couverts fin 2011, dont plus de 60 % en Afrique du Sud.
- Bien que les produits d'assurance vie couvrent davantage de personnes que tous les autres produits réunis, la plu-

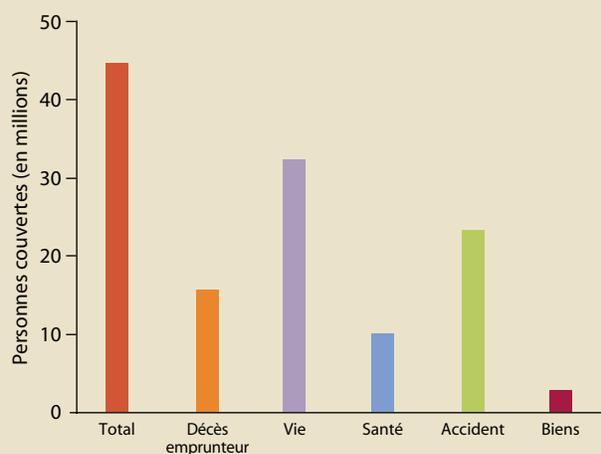
ENCADRÉ 3 (suite)

part des produits mentionnés étaient des produits de santé en raison du nombre important de mutuelles et d'organisations communautaires, principalement en Afrique de l'Ouest.

- Il y a d'immenses écarts entre les régions dans la couverture géographique des produits :
 - L'Afrique australe concentre la majorité de la population couverte par des produits d'assurance vie et d'assurance décès emprunteur du fait de la présence très forte de l'assurance obsèques.
 - L'Afrique de l'Ouest compte le plus grand nombre de personnes couvertes par des produits de santé, essentiellement en raison des contrats d'assurance collective financés par des donateurs dans le cadre de programmes d'assurance maladie communautaires en Afrique francophone.
 - L'Afrique de l'Est a la plus importante couverture agricole et, du fait d'un grand assureur, la plus importante couverture accident.
- La région reste dominée par les assurances obsèques, principal moteur de croissance, l'Afrique australe et de l'Est représentant le plus grand nombre de personnes et de biens couverts.

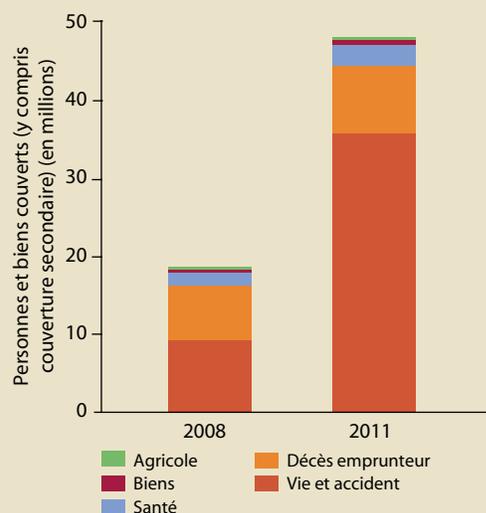
- L'assurance de personnes a beaucoup progressé en Afrique, mais pas encore assez. L'assurance décès emprunteur est souvent considérée comme un produit d'entrée. Mais le secteur propose encore peu de produits plus complexes comme l'assurance de santé et l'assurance agricole, très importantes pour les bas revenus.
- Des nouveaux circuits de distribution, tels que les produits d'assurance vie intégrés à des comptes d'épargne ou couplés à des forfaits de téléphonie mobile, ont permis de développer le secteur ces deux dernières années en termes de personnes couvertes. Ce type de nouveautés ouvrent d'immenses perspectives d'augmentation de la couverture, même si elles posent aussi des problèmes d'information du public, de protection des consommateurs et de réglementation.
- Malgré le grand nombre d'organisations communautaires (77 % des organisations recensées), les sociétés d'assurance commerciales réglementées représentent 78 % des personnes couvertes. Le fait que les assureurs commerciaux soient les moteurs de la croissance dans le secteur de la micro-assurance a des implications positives sur le plan de l'échelle des activités de micro-assurance, de leur rentabilité et de leur pérennité.

FIGURE B3.A. LAC : personnes couvertes par type de garantie



Source : McCord, Tatin-Jeleran et Ingram (2012) et McCord et al. (2012).

FIGURE B3.B. Afrique : nombre de personnes/biens par type de garantie



* Les deux études ont été réalisées par le Microassurance Center avec l'appui du Fonds multilatéral d'investissement pour l'état des lieux en Amérique latine, et avec l'appui de La finance au service de l'Afrique et de la Fondation Munich Re pour l'état des lieux en Afrique (McCord, Tatin-Jeleran et Ingram 2012 ; McCord et al. 2012). Les deux études définissent la micro-assurance comme étant « une assurance dont le niveau de couverture et de prime sont modestes en fonction des risques couverts ».

Situation de l'accès des PME aux services financiers — Mise à jour

L'emploi est devenu l'une des priorités centrales des gouvernants, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, d'où l'intérêt suscité actuellement par les PME. Fin 2010, le total des engagements des bailleurs de fonds publics en faveur des PME avoisinait les 24,5 milliards de dollars (Siegesmund et Glisovic 2011). Le G20 s'est également engagé à améliorer l'accès des PME aux services financiers dans les pays en développement, et le Partenariat mondial pour l'inclusion financière (GPMI) a classé les PME dans ses quatre premières priorités⁶.

Selon des études récentes, il semble que les PME contribuent davantage à l'emploi que les grandes entreprises, et que leur contribution soit plus importante dans les économies à faible revenu que dans les pays à revenu élevé (Ayyagari, Demirgüç-Kunt et Maksimovic 2011). Le développement des PME est néanmoins freiné par de nombreux obstacles. Certains d'entre eux ne sont pas d'ordre financier, par exemple le manque d'infrastructures, notamment l'électricité⁷. Un autre obstacle est de ne pas avoir accès à des services financiers pour gérer la trésorerie, financer les investissements et s'assurer contre les risques. Compte tenu du poids des PME dans le PIB et leur importance pour la création d'emploi, il est vital de développer l'accès des PME à des services bancaires formels.

À partir des données FAS, ce chapitre donne un aperçu des volumes de financements accordés aux PME par les banques commerciales. Sur les 187 économies incluses dans l'enquête FAS en 2012, 37 seulement ont communiqué des données sur les volumes des prêts aux PME telles que recueillies par les organismes de réglementation financière (figure 17)⁸. C'était la première année que l'enquête FAS comportait des questions sur les volumes des prêts aux PME, on l'espère qu'un plus grand nombre de pays fourniront des données sur les PME lors des prochaines éditions de l'enquête.

Plus le PIB par habitant est élevé, plus le volume des prêts aux PME l'est aussi

La part des prêts aux PME dans le total des prêts des banques commerciales varie énormément d'un pays à

l'autre (figure 17). Globalement, les pays à revenu élevé affichent en général des valeurs plus élevées pour les ratios volume de financements aux PME/PIB (figure 18, à gauche) et comptes de prêt des PME/total des prêts aux entreprises (figure 18, à droite), ce qui semble montrer que le marché des services financiers aux PME y est plus développé que dans les pays en développement.

Dans les pays à faible revenu, les PME ne représentent qu'un petit pourcentage des comptes de prêt des entreprises

On observe de grandes variations d'un pays à l'autre en ce qui concerne la détention par les PME d'un compte de prêt de base (figure 19). Ainsi, en Inde, à Madagascar et en Géorgie, un très faible pourcentage des comptes de prêt des entreprises dans les banques commerciales sont détenus par des PME (moins de 20 %). Ce constat concorde largement avec les résultats récents des enquêtes sur les entreprises réalisées par la Banque mondiale. À titre d'exemple, les dernières données fournies dans ce cadre par Madagascar (2009) indiquent que 36 % des petites entreprises et 46 % des entreprises moyennes considèrent que l'accès aux services financiers constitue un frein majeur⁹.

Comme il a été dit plus haut, il y a peu de temps que des questions sur l'accès des PME aux services financiers ont été ajoutées à l'enquête FAS. Avec le temps et au fur et à mesure que les organismes de réglementation amélioreront leurs systèmes de communication de données, la base de données FAS possèdera des séries chronologiques de données sur les services financiers aux PME qui permettront des analyses de tendances approfondies. L'encadré 4 est une première tentative de représenter l'évolution de ces services au Bangladesh, où l'organisme de réglementation a pu fournir des données historiques pour la période 2004-2011 dans le cadre de l'enquête FAS.

Il n'est pas facile d'établir des définitions et des normes de données communes pour les PME

Il n'existe pas de définition normalisée d'une PME, et les pays n'utilisent pas les mêmes critères pour classer les entreprises dans la catégorie des PME. D'autre part, l'hétérogénéité des PME elles-mêmes — qui ont des tailles, des degrés de formalisme, des capacités et des besoins financiers extrêmement différents — rend difficile la standardisation des informations entre les

6. <http://www.gpmi.org/about-gpmi/sub-groups-and-co-chairs>

7. Voir IFC (2012) pour plus d'informations sur l'importance des services non financiers aux PME.

8. Bien que la définition des PME varie selon les pays, beaucoup de banques centrales ayant fourni des données sur les PME dans le cadre de l'enquête FAS ont utilisé la définition de la Banque mondiale pour communiquer les données. Voir l'annexe pour plus de détails.

9. www.enterprisesurveys.org

FIGURE 17

Prêts aux PME en pourcentage du PIB

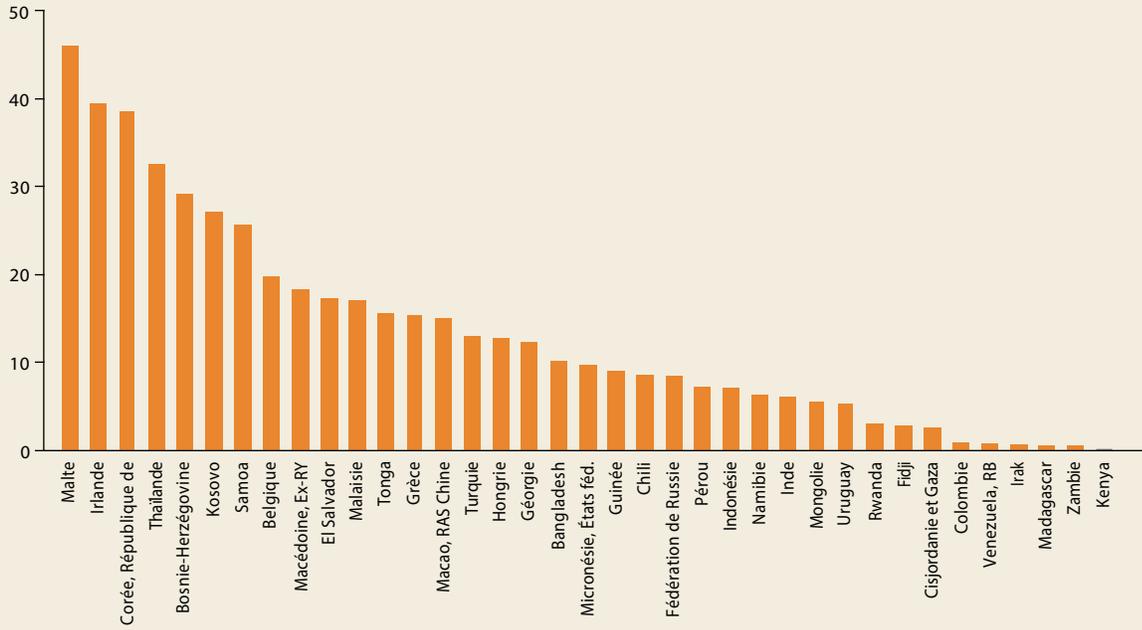


FIGURE 18

Prêts des banques commerciales aux PME (2011)

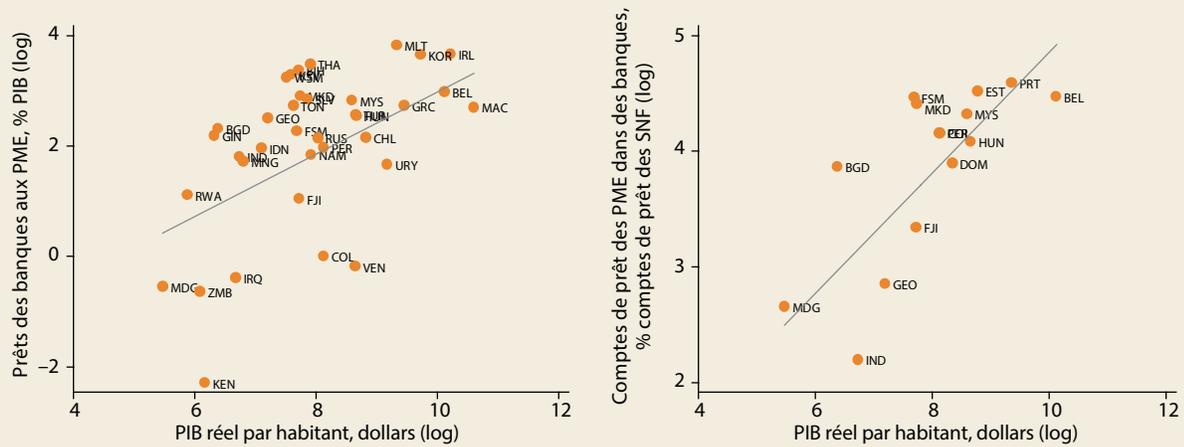
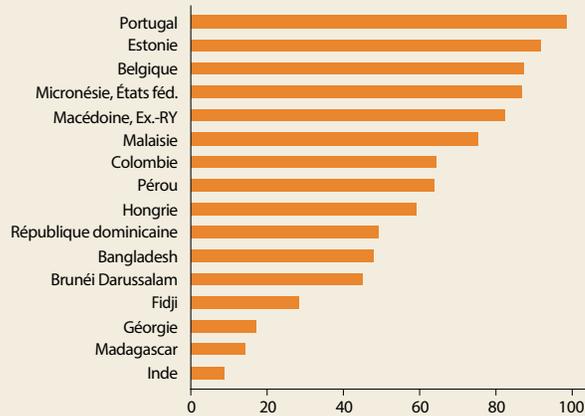


FIGURE 19

Comptes de prêt des PME en pourcentage du total des prêts des banques commerciales aux entreprises (% des comptes de prêt des sociétés non commerciales dans des banques commerciales)



pays. S'ajoutent à cela des niveaux différents de connaissances, de données et de capacités de mesure d'un pays à l'autre.

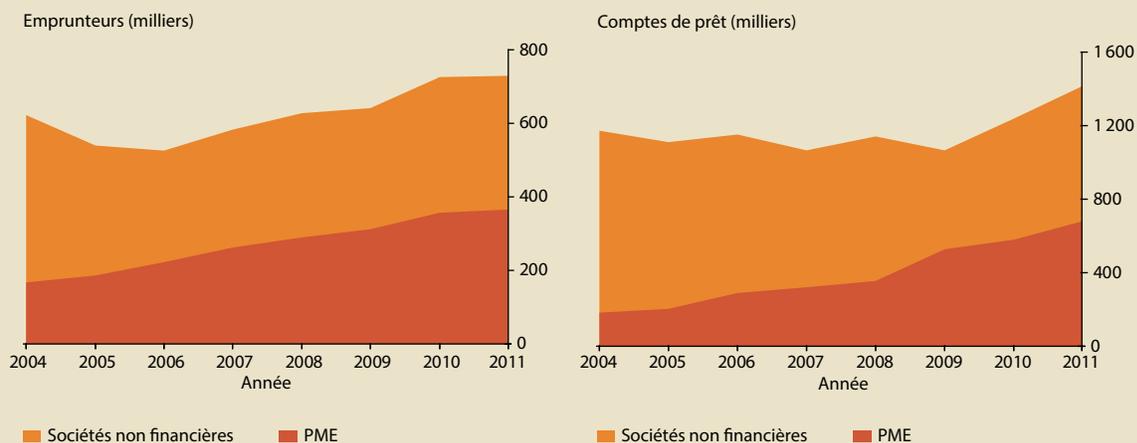
Néanmoins, des mesures sont prises actuellement pour harmoniser les définitions et les pratiques en matière de données sur les PME afin de mieux mesurer, suivre et évaluer la situation de l'accès aux services financiers pour le secteur des PME à l'échelon national et mondial. Les travaux du Sous-groupe du GPMI chargé des données et des mesures en sont un exemple. L'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) a déjà élaboré un tableau de bord qui fournit un cadre international complet permettant de suivre l'évolution dans le temps de l'accès des PME et des entrepreneurs à des financements (OCDE 2012). Par ailleurs, un certain nombre d'initiatives sont en cours au sein d'institutions de financement du développement pour rationaliser et harmoniser les définitions des PME. Récemment, IFC a établi une base de données des micro-entreprises, des petites entreprises et des entreprises de taille moyenne (MPME) formelles et informelles dans le monde entier afin d'estimer les besoins de financements non satisfaits au niveau mondial et régional. Les principaux résultats de cette étude sont résumés dans l'encadré 5.

Évolution des prêts aux PME au Bangladesh

Le Bangladesh est l'une des quelques économies en développement ayant communiqué des réponses détaillées aux questions de l'enquête FAS relatives aux PME, permettant ainsi une analyse plus approfondie. L'analyse de tendances des données FAS montre que les services financiers aux PME au Bangladesh ont beaucoup progressé au fil des ans, la part des PME dans les sociétés non financières emprunteuses (entreprises autres que les institutions financières) étant passée de 27 % en 2004 à 50 % en 2011. Le nombre de comptes de prêt des PME a presque triplé au cours de la même période (figure B4.A).

Les PME sont importantes pour la croissance et l'emploi dans l'économie bangladaise. Elles représentent 90 % de l'ensemble des entreprises industrielles du pays et génèrent 25 % du PIB. Elles emploient 31 millions de personnes et contribuent pour 75 % aux revenus des ménages (Abdin 2012). On estime à environ 21 % la contribution à l'emploi des PME ne dépassant pas 250 employés au Bangladesh (Ayyagari, Demirgüç-Kunt et Maksimovic 2011). Les pouvoirs publics ont pris conscience que le secteur des PME constituait un important moteur de développement économique et de création d'emploi, et font également des entreprises détenues par des femmes une priorité (MIDAS 2009).

FIGURE B4.A. Nombre de PME emprunteuses et nombre de comptes de prêt des PME dans des banques commerciales au Bangladesh



Source : FAS FMI.

Estimation des besoins mondiaux de financements des PME

IFC a mené récemment une étude sur l'accès des MPME formelles et informelles aux services financiers, à partir des données des enquêtes sur les entreprises réalisées par la Banque mondiale. L'étude classe les MPME en quatre groupes : micro-entreprises (1 à 4 employés), très petites entreprises (5 à 9 employés), petites entreprises (10 à 49 employés) et entreprises moyennes (50 à 250 employés). Les principaux résultats de l'étude sur les PME sont les suivants :

- **Nombre total de PME** : ~36 à 44 millions de PME formelles dans le monde, et ~25 à 30 millions de PME formelles dans les économies en développement.
- **Entreprises détenues par des femmes** : ~31 à 38 % (8 à 10 millions) des PME formelles sont détenues entièrement ou partiellement par des femmes.
- **Besoins de crédit non satisfaits** : 55 à 68 % des PME formelles (14 à 18,6 millions) dans les pays en développement sont mal ou non desservies.
- **Valeur des besoins de crédit non satisfaits** : ~0,9 à 1,1 billion de dollars de crédit pour les PME formelles des économies en développement (~26-2 % de l'encours actuel des prêts aux PME dans les économies en développement).
- **Besoins de crédit non satisfaits des entreprises détenues par des femmes** : ~63 à 69 % des PME détenues par des femmes (5,3 à 6,6 millions) dans les économies en développement sont mal ou non desservies, ce qui représente des besoins de financements non satisfaits de ~260 à 320 milliards de dollars.
- **Variations régionales** : les besoins rapportés à l'encours actuel du crédit aux PME sont très variables d'une région à l'autre. Par exemple, l'Afrique subsaharienne et la région MENA ont besoin d'une augmentation de l'encours du crédit aux PME de plus de 300 %, contre 7 à 8 % d'augmentation en Asie de l'Est, et 25 à 30 % d'augmentation en Europe orientale et Asie centrale.

Source : base de données d'IFC sur les besoins de financement des entreprises 2011. La base de données sera accessible au public sur le site SME Finance Forum à l'adresse www.smefinanceforum.org.

Note de méthodologie : le nombre total d'entreprises (global et par taille) est basé sur les données des offices nationaux de la statistique, des registres de commerce, etc. et peut comprendre des entreprises qui n'existent plus. Pour plus de détails, voir les indicateurs IFC sur les MPME par pays (www.ifc.org/msmecountryindicators) et Kushnir, Mirmulstein et Ramalho (2010). Les enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises sont réalisées dans les économies en développement, et tous les pays ne sont pas couverts. Pour les pays non couverts, les données sont extrapolées à partir des moyennes régionales. À partir de la base de données de ces enquêtes de la Banque mondiale, la base de données d'IFC sur les besoins de financement des entreprises établit quatre niveaux de satisfaction des besoins des entreprises : 1) bien desservies, 2) mal desservies, 3) non desservies, 4) pas de besoins. Les entreprises « non desservies » sont celles qui ne bénéficient pas d'un prêt ni d'une ligne de crédit mais qui ont besoin d'un prêt ; les entreprises « mal desservies » sont celles qui bénéficient d'un prêt et/ou d'une ligne de crédit mais qui ont des besoins de financement.

Confrontation des données sur l'offre et sur la demande — Ce que les bases de données FAS et Global Findex nous disent

L'année 2012 a été particulièrement riche du point de vue des données sur l'inclusion financière : les résultats de l'enquête FAS étoffée, publiés en septembre 2012, représentent le plus vaste ensemble de données sur l'offre disponible à ce jour, et ceux de l'enquête Global Findex, publiés en mars 2012, forment le plus vaste ensemble de données sur la demande qui existe aujourd'hui.

Ces nouvelles moutures FAS et Global Findex ont suscité un grand intérêt — et beaucoup d'espoir — en ce qu'elles allaient peut-être permettre, ensemble, d'évaluer l'état de l'inclusion financière, d'identifier les réformes nécessaires de la politique publique et de repérer des opportunités commerciales¹⁰. Les deux ensembles de données constituent des références internationales dans l'architecture des données sur l'inclusion financière qui est en train de se construire. Ils peuvent servir de base de comparaison et sont aussi des sources pour l'ensemble d'indicateurs de base du G20 sur l'inclusion financière. Quantité de questions se posent sur

10. Les indicateurs élaborés à partir des deux bases de données FAS et Global Findex sont censés compléter d'autres sources, notamment des études thématiques et pilotées par les pays.

ENCADRÉ 6

Global Findex

Global Findex est la nouvelle base de données publique sur l'inclusion financière consacrée à la demande. Elle est élaborée par la Banque mondiale grâce à une aide financière sur 10 ans de la Fondation Bill & Melinda Gates, et mise en œuvre par Gallup, Inc., dans le cadre du sondage annuel mondial Gallup. Les données sont recueillies au cours d'entretiens menés auprès de plus de 150 000 adultes représentatifs de la population nationale dans 148 pays. Couvrant plus de 40 indicateurs, la base de données fournit des informations sur la manière dont les individus épargnent, empruntent, réalisent des paiements et gèrent les risques aux quatre coins du monde. Tous les indicateurs peuvent être ventilés par sexe, lieu de résidence (milieu urbain/rural), ainsi que par âge, niveau d'éducation et revenu. Voir www.worldbank.org/globalindex.

les relations entre les deux ensembles de données, sur le meilleur usage qui peut en être fait, sur les éventuelles contradictions que l'on peut trouver entre les deux et le pourquoi de ces contradictions.

Ce chapitre a pour but d'aider les décideurs, les praticiens et les bailleurs de fonds s'intéressant aux données sur l'inclusion financière à mieux comprendre les deux ensembles de données, ce qu'ils mesurent, et ce qu'ils ne mesurent pas. Il compare également les résultats des deux ensembles de données par un exercice de mise en concordance (analyse du degré de concordance — ou de non-concordance — pour un ensemble de variables essentielles) et propose des hypothèses sur les raisons pour lesquelles et les circonstances dans lesquelles les ensembles de données concordent ou ne concordent pas.

Différence entre les bases de données FAS et Global Findex

De par leur conception, les bases de données FAS et Global Findex sont complémentaires; elles ne se substituent pas l'une à l'autre

L'enquête FAS étudie l'offre, tandis que l'enquête Global Findex mesure la demande. Aucune des deux enquêtes n'est conçue pour remplacer l'autre¹¹. Le tableau 2 résume les différences entre les enquêtes FAS et Global Findex pour un certain nombre de dimensions.

L'enquête FAS obtient ses données directement des organismes de réglementation financière au moyen d'un questionnaire écrit détaillé. Les questions couvrent des données que les prestataires de services financiers communiquent déjà — ou devraient communiquer — aux banques centrales, aux autres organismes de réglementation et aux autorités de surveillance. L'enquête Global Findex s'adresse directement aux personnes qui utilisent des services financiers, par le biais d'enquêtes individuelles auprès d'un échantillon représentatif sur le plan national, de type entretien (en face en face ou par téléphone). Les deux enquêtes ont des caractéristiques communes ; notamment, les données couvrent tout le territoire national, ce qui permet de comparer les pays, et sont accessibles au public — gage de sérieux pour les deux ensembles de données.

11. Voir IFC (2011).

TABEAU 2 Comparaison des enquêtes FAS et Global Findex sur certaines dimensions essentielles

	FAS	Global Findex
Unité d'analyse	Institution financière	Individu
Fréquence	Tous les ans	Tous les 3 ans
Méthode d'enquête	Enquête auprès des organismes de réglementation financière (principalement les banques centrales)	Entretiens individuels (face à face dans les pays en développement, par téléphone dans les pays développés)
Couverture	Mondiale Séries chronologiques disponibles : 2004–2011	Mondiale Séries chronologiques : disponibles début 2015
Types d'institutions	Réglémentées uniquement*	Réglémentées, non réglémentées, informelles
Indicateurs d'accessibilité	Oui	Non**
Indicateurs d'utilisation	Oui (limités)	Oui
Échantillonnage	Non — données administratives	Échantillon représentatif de 1 000 personnes dans chaque pays***
Produits	Dépôts, prêts, assurances	Dépôts, prêts, paiements, assurances (limités)
Type de données — Prêts	Stocks (total des encours)	Flux (12 derniers mois)****
Avantage comparatif	Accessibilité des services proposés par différents types d'institution, mesures générales de l'utilisation	Données d'utilisation ventilées par âge, sexe, revenu, niveau d'éducation, milieu urbain/rural

* Pour certains pays, on dispose de données sur des institutions financières non réglémentées par la banque centrale (principal organisme de réglementation financière).

** L'enquête Global Findex recueille des données non pas sur l'existence de circuits d'accès aux services financiers mais sur la manière dont les individus utilisent ces différents circuits pour accéder aux services financiers.

*** L'échantillon comprend plus de 1 000 personnes pour certains pays.

**** Les séries sur les prêts sont des données de flux, mais les données sur la finalité des prêts sont des données de stock.

Les enquêtes sur l'offre comme l'enquête FAS constituent un moyen relativement peu coûteux de collecter des données fréquentes, comparables et jugées extrêmement fiables par les autorités nationales

- L'enquête FAS utilise des données administratives et devrait dans l'idéal donner le nombre exact de comptes et de détenteurs de comptes. Toutefois, les données administratives peuvent contenir des erreurs de mesures et d'enregistrement. Les comptes inactifs et les comptages multiples posent aussi problème.
- Il est possible d'utiliser l'enquête FAS pour mesurer l'accès à différents types d'institutions financières et d'avoir des mesures générales de l'utilisation des services d'épargne, de prêt et d'assurance proposés par différents types d'institutions.
- L'enquête FAS a des données sur les points d'accès et la répartition entre populations urbaine et rurale pour les indicateurs d'accessibilité.
- Les pays sont parties prenantes : les autorités nationales collectent et souvent valident facilement les données sur l'offre.

- L'enquête FAS est réalisée par le FMI en lien avec d'autres activités statistiques du FMI, comme les statistiques financières internationales et les indicateurs de solidité financière.
- Compte tenu de la méthode d'enquête utilisée, les prestataires de services financiers semi-formels ou informels sont peu couverts, voire pas du tout.

Les enquêtes sur la demande comme l'enquête Global Findex sont riches d'enseignements sur les nombreuses dimensions de l'inclusion financière

- La base de données Global Findex comprend des données détaillées sur les utilisateurs de services financiers, ce qui permet d'appréhender l'inclusion financière de manière fine et approfondie d'un point de vue individuel¹². Elle comporte des évaluations subjectives des personnes interrogées sur les obstacles qui freinent l'accès aux services financiers.

12. Voir Allen, Demirgüç-Kunt, Klapper et Martinez Pería (2012) pour plus de détails sur les déterminants de la détention et de l'utilisation d'un compte dans le monde au moyen des données Findex.

- L'enquête Global Findex utilise un échantillon d'environ 1 000 personnes pour estimer la valeur des indicateurs pour l'ensemble du pays. C'est une solution économiquement rationnelle pour dresser un tableau de l'inclusion financière dans un pays donné.
- La base de données Global Findex aide à analyser la manière dont les individus combinent différents types de comportements financiers – à la fois formels et informels.
- La base de données Global Findex peut générer une estimation du pourcentage de détenteurs de comptes dans le monde. Comme pour toutes les enquêtes individuelles, la précision de l'estimation est affectée par les caractéristiques de l'échantillon, la formulation des questions et les biais des réponses (en particulier tout ce qui touche aux souvenirs et aux perceptions des personnes interrogées). Les indicateurs Global Findex sont donc accompagnés d'écarts-types, qui définissent la plage à l'intérieur de laquelle les estimations rentreraient si le même exercice était répété.
- Pour les données sur la demande recueillies par une entité externe, les autorités nationales sont plus ou moins parties prenantes suivant les pays. Un certain nombre de pays ont commencé à élaborer leurs propres enquêtes sur la demande afin de mieux comprendre comment les services financiers sont utilisés dans leur contexte national particulier.

Les bases de données FAS et Global Findex n'ont pas les mêmes emplois

Les gouvernants et les organismes de réglementation utilisent la base de données FAS pour cerner l'offre de services financiers des institutions sur lesquelles ils ont compétence. La base de données FAS peut aider à comprendre la structure du marché afin de trouver comment travailler avec différents types d'institutions financières pour améliorer l'accès aux services financiers. Mieux comprendre les profils des utilisateurs grâce à la base de données Global Findex peut aboutir à des mesures, des législations et des réglementations favorisant davantage l'accès aux services financiers, pouvant cibler les groupes les moins bien desservis ou jugés prioritaires pour les gouvernements. Les prestataires, de même que les donateurs et les investisseurs, peuvent développer une meilleure compréhension des profils et des comportements des clients grâce à l'enquête Global Findex, notamment dans les segments toujours moins bien desservis. Les deux bases de données FAS et Global Findex peuvent servir à établir des comparaisons entre les pays.

Comment les données FAS et Global Findex concordent-elles dans un même pays ?

Les bases de données FAS et Global Findex doivent-elles renvoyer la même image de l'inclusion financière dans un pays ? Bien que l'on puisse raisonnablement

s'attendre à ce que les deux enquêtes conduisent aux mêmes résultats, elles ne donnent pas toujours exactement le même chiffre pour certaines données au niveau d'un pays, même après correction pour tenir compte le plus possible des différences dans la définition des mêmes concepts.

Les enquêtes FAS et Global Findex ne donnent pas les mêmes résultats pour les prêts, ce qui n'est pas surprenant. Il est normal que les deux enquêtes diffèrent fondamentalement du point de vue des prêts puisque l'enquête FAS demande « l'encours total des prêts », tandis que l'enquête Global Findex demande « tous les prêts souscrits sur les 12 derniers mois ». À l'évidence, les écarts seront particulièrement importants dans les pays où l'on peut souscrire des prêts sur plus de 12 mois. Comme il a déjà été dit, les données FAS sont aussi susceptibles d'inclure des comptes inactifs et des comptes multiples. Les données sur les prêts sont foncièrement des données de stock dans la base de données FAS et des données de flux dans la base de données Global Findex.

En ce qui concerne les dépôts, la réponse est plus nuancée. L'analyse ci-dessous compare les résultats obtenus pour les dépôts dans les enquêtes FAS et Global Findex.

Sur les 103 pays couverts par les deux enquêtes FAS et Global Findex, 50 pays (49 %) ont des indicateurs qui concordent sur l'utilisation de comptes de dépôt¹³

Il y a beaucoup de manières de procéder pour comparer les deux ensembles de données. Pour obtenir une comparaison simple et intuitive des résultats des enquêtes FAS et Global Findex qui ne demande pas une analyse technique approfondie, nous avons simplement classé les pays en fonction des niveaux d'utilisation communiqués par rapport à deux variables : « compte dans une institution financière formelle » (Global Findex) et « nombre total de déposants » (FAS)¹⁴. Pour chaque pays, on a considéré que les données étaient « concordantes » ou « non concordantes » en fonction de la proximité de son rang relatif dans les enquêtes FAS et Global Findex

13. Les deux enquêtes ne mesurant pas les dépôts exactement de la même façon, nous avons dû construire une variable du nombre total de déposants avant de comparer les deux.

14. Pour construire la variable du nombre total de déposants, nous avons fait la somme des données de l'enquête FAS sur les déposants pour 2011 pour quatre types d'institutions financières incluses dans l'enquête (banques commerciales, caisses de crédit mutuel, coopératives financières, IMF acceptant les dépôts, et autres institutions de dépôts). Comme la plupart des pays ne possédaient pas toutes ces données, nous les avons remplacées par celles de 2010 quand elles étaient disponibles. Lorsque des données avaient été communiquées sur les comptes de dépôt mais pas sur les déposants, pour tenir compte des comptes multiples et des comptes inactifs, nous avons divisé par trois les données sur les comptes de dépôt (voir Kendall, Mylenko et Ponce [2010, p. 22–24] et le tableau 16) et nous avons pris ces chiffres comme estimation du nombre de déposants en prenant essentiellement comme hypothèse qu'en moyenne, chaque déposant possédait trois comptes de dépôt.

(avec une marge de ± 10 rangs)¹⁵. Au-delà du résultat initial de 49 % de concordances, des analyses plus approfondies donnent des pistes pour comprendre les raisons des 50 % de non-concordances entre les deux ensembles de données. Une source d'erreur possible pourrait être la mauvaise gestion des données financières dans les institutions financières couvertes par l'enquête FAS. Des systèmes déficients ont de fortes chances d'aboutir à un surdénombrement des déposants et des comptes de dépôt du fait des comptes inactifs, multiples ou joints. Dans le cas de l'échantillon Global Findex, les résultats peuvent aussi être affectés par la formulation des questions, par l'utilisation d'entretiens par téléphone dans les pays développés à la place des entretiens en face à face, et par les réticences générales que peuvent susciter les questions sur les comportements financiers. Selon certaines études consacrées aux effets de différents modes d'administration d'un questionnaire sur la qualité des données, les données obtenues par différents modes d'administration pourraient ne pas être comparables¹⁶.

Les pays ayant un revenu plus faible et un système financier moins développé ont plus de probabilités d'obtenir des résultats concordants aux deux enquêtes FAS et Global Findex

On observe un niveau de concordance plus élevé pour les pays dont le système financier est moins développé — d'après le pourcentage d'adultes participant à des clubs d'épargne, le pourcentage de population vivant en milieu rural, le pourcentage d'adultes ayant emprunté à des prêteurs privés, et les renseignements de solvabilité demandés pour un crédit. Par exemple, dans le groupe des pays où les résultats des deux enquêtes concordent, les moyennes du pourcentage d'adultes participant à des clubs d'épargne, du pourcentage de population vivant en milieu rural et du pourcentage d'adultes ayant emprunté à des prêteurs privés sont sensiblement supérieures à celles du groupe « sans concordance », tandis que la note moyenne attribuée pour les renseignements de solvabilité dans le groupe « avec concordance » était nettement inférieure à celle du groupe « sans concordance ». Confirmant ce constat, les pays à faible revenu avaient le taux de concordance le plus élevé de tous les groupes de revenu, et l'Afrique subsaharienne avait le taux de concordance le plus élevé de toutes les régions, alors que les pays à revenu élevé et la région ECA (Europe orientale et Asie centrale) avaient les taux de concordance les plus bas. Pour-

quoi ? Il est possible qu'il y ait moins de décalage entre les marchés de l'offre et de la demande là où le secteur financier n'est pas très développé et complexe, et là où il y a simplement moins de prestataires de services financiers. On trouve probablement aussi moins de personnes détenant plusieurs comptes dans les pays à faible revenu.

Pour beaucoup de pays où il n'y a pas concordance, les données FAS montrent une plus grande inclusion

Plus de la moitié des pays sans concordance avaient un nombre de déposants plus élevé dans la base de données FAS que dans Global Findex. Trente-trois des 53 pays (62 %) du groupe sans concordance étaient mieux classés dans la base de données FAS que dans Global Findex. Les pays mieux classés dans Global Findex affichaient le double du PIB moyen par habitant. Ces pays avaient aussi un nombre d'agences de banques commerciales par habitant sensiblement plus élevé. En outre, sur les 12 pays où tout ou partie de l'enquête Global Findex a été réalisée par téléphone, 10 pays étaient mieux classés dans Global Findex que dans l'enquête FAS.

Ensemble, les enquêtes FAS et Global Findex ont considérablement amélioré la disponibilité des données sur l'accessibilité et l'utilisation des services financiers. De gros progrès ont été réalisés, et les nouvelles informations disponibles invitent à aller encore plus loin. Ainsi par exemple, les responsables politiques, les praticiens et les bailleurs de fonds ont indiqué qu'ils souhaiteraient avoir de meilleures données sur les entreprises. L'enquête FAS a ajouté des questions sur les PME seulement récemment, en 2011, et les réponses n'ont pas été aussi complètes que celles obtenues des banques commerciales sur les comptes de prêt et de dépôt. Les enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises fournissent des données uniquement sur les pays en développement et ne sont réalisées que tous les trois ou quatre ans. Des enquêtes avec un niveau de couverture plus fin sont également réclamées, qui pourraient apporter des informations encore plus fines sur l'utilisation des services que celles que Global Findex fournit actuellement, ainsi que des informations sur le niveau des connaissances financières, par exemple.

Les enquêtes FAS et Global Findex peuvent permettre d'élaborer des politiques publiques plus pertinentes en matière d'inclusion financière à l'échelon national et mondial. Les décideurs peuvent s'aider de plusieurs sources de données différentes. Par exemple, l'utilisation de la technologie spatiale associée à des données sur la demande et l'offre pourrait permettre d'avoir une image plus complète du paysage de l'inclusion financière et de repérer les zones géographiques où l'accès est limité mais où il existe une forte demande. Les responsables politiques et les autres acteurs de l'inclusion financière pourraient ainsi disposer d'observations directement utiles. Certains pays comme la Malaisie et le Brésil ont commencé à mettre au point des indices d'inclusion financière qui regroupent différentes dimensions de l'inclusion financière à partir de différentes sources de données.

15. Pour classer les pays, les données Global Findex sur les comptes sont utilisées avec les écarts-types correspondants, ce qui laisse une marge. De plus, les classements sont normalisés pour tenir compte du nombre d'observations différent dans les deux ensembles de données : l'enquête FAS avait 126 observations pour le « nombre total de déposants », tandis que l'enquête Global Findex avait 148 observations pour la donnée « compte dans une institution financière formelle ».

16. Voir par exemple Kasprzyk (2005) sur la façon dont les erreurs de mesure peuvent différer pour différents types de modes de collecte de données et sur d'autres erreurs de mesure dans les enquêtes menées auprès des ménages.

Corrélations entre les indicateurs d'accès aux services financiers et le développement économique et financier

L'inclusion financière est importante parce qu'elle contribue à améliorer la vie des pauvres. Elle apporte en effet les outils nécessaires pour gérer la trésorerie, se constituer un patrimoine, atténuer les risques et anticiper l'avenir des familles et des entreprises.

De plus en plus d'éléments indiquent que l'inclusivité d'un système financier est corrélée positivement au développement du secteur financier et à la croissance en général, et qu'elle est complémentaire de l'objectif central des organismes de réglementation financière qui est la stabilité financière. Les données les plus récentes de l'enquête FAS et d'autres sources aident à montrer la relation entre l'accès aux services financiers et le développement du secteur financier en général et l'économie réelle, au moyen de corrélations établies entre certains indicateurs d'inclusion financière (la pénétration des dépôts et des prêts) et d'autres variables macroéconomiques ou relatives au secteur financier. La pénétration des dépôts et des prêts est également corrélée au plan mondial avec des indicateurs de développement économique, comme cela a aussi été confirmé dans les précédents rapports *Financial Access* et des documents de travail, par exemple le coefficient de Gini, le niveau d'éducation, la densité de population, la densité des routes, la couverture en téléphonie mobile (CGAP 2009 ; CGAP et le Groupe de la Banque mondiale 2010 ; Kendall, Mylenko et Ponce 2010 ; Ardic, Heimann et Mylenko 2011).

Ce chapitre explore les relations entre l'accès aux services financiers et certains paramètres relatifs au système financier et au développement économique, au moyen d'indicateurs couramment reconnus et largement disponibles¹⁷ : i) l'accès aux services financiers par rapport à la croissance et à la réduction des inégalités de revenus ; ii) l'accès aux services financiers par rapport à d'autres paramètres du secteur financier, notamment la stabilité financière ; et iii) l'accès aux services financiers par rapport aux infrastructures financières et à l'environnement des affaires. De plus en plus, la relation complexe entre l'inclusion financière et la stabilité financière intéresse tous ceux qui réfléchissent aux

politiques à mener dans le secteur financier au niveau international.

Les corrélations et les tendances qui suivent semblent indiquer d'importants effets possibles de l'inclusion financière, dépassant le niveau individuel et celui des entreprises. Toutefois, il faut garder à l'esprit que ces effets ne sont pas forcément répartis de manière uniforme entre les pays et à l'intérieur de chacun d'eux, qu'ils peuvent ne pas se manifester directement dans la vie des segments les plus vulnérables et les plus pauvres de la société. D'autre part, les indicateurs employés et les problèmes de mesure associés invitent à la vigilance quant aux conclusions définitives que l'on pourrait tirer. L'étude de la relation entre l'inclusion financière et la stabilité financière pose un certain nombre de difficultés tant au niveau du choix des indicateurs utilisés pour évaluer la stabilité financière que de l'existence de données, en particulier pour les pays les plus pauvres. Par exemple, le pourcentage de prêts bancaires non productifs dans le total des prêts bancaires est un indicateur de stabilité financière communément admis et est utile en ce sens qu'il y a plus de données disponibles que pour des indicateurs plus sophistiqués, mais cet indicateur peut manquer des dimensions importantes de la stabilité car il ne rend pas compte des opérations hors bilan des banques, ni des opérations des banques parallèles.

Accès aux services financiers, croissance et réduction des inégalités de revenu

Au cours des dix dernières années, de très nombreux travaux de recherche ont été menés sur la relation entre l'accès aux services financiers et les niveaux de revenu. Des études bien établies montrent que le degré d'intermédiation financière non seulement est corrélé positivement à la croissance mais est considéré généralement comme ayant un impact sur la croissance et la réduction des inégalités de revenu (Levine 2005 ; Demirgüç-Kunt et Levine 2008 ; et Banque mondiale 2008). Les données FAS montrent aussi qu'une plus grande inclusion financière est corrélée à des niveaux de revenu plus élevés (PIB par habitant et croissance du PIB par habitant) et à une réduction des inégalités de revenu.

17. Les indicateurs les plus couramment utilisés sont l'*accessibilité*, mesurée par le nombre de GAB pour 100 000 adultes, l'*utilisation*, mesurée par les dépôts dans des banques commerciales pour 1 000 adultes, la *profondeur*, mesurée par le crédit intérieur au secteur privé (% PIB), et la *stabilité*, mesurée par les prêts bancaires non productifs (% prêts bancaires).

Il existe une corrélation positive et statistiquement significative entre la pénétration des dépôts et le PIB par habitant et sa croissance

Les données FAS font apparaître un certain nombre de relations importantes entre la pénétration des dépôts et les niveaux de revenu, et entre la pénétration des dépôts et la croissance du PIB par habitant. Il existe une corrélation positive et statistiquement significative entre le nombre de comptes de dépôt dans des banques commerciales pour 1 000 adultes et le PIB réel par habitant et le taux de croissance du PIB réel par habitant, ainsi que la capitalisation boursière (en pourcentage du PIB) et le crédit privé intérieur (en pourcentage du PIB), deux indicateurs de profondeur financière.

Là où l'on dispose de données pour les pays d'Afrique subsaharienne sur la période 2004-2011, la corrélation positive du PIB réel par habitant et du nombre de comptes par personne est particulièrement remarquable, notamment pour le Burundi, la RDC, le Ghana, le Libéria, le Lesotho, le Mozambique, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda.

Une plus grande inclusion financière est associée à moins d'inégalités, bien qu'un certain degré d'accessibilité et d'utilisation des services financiers et de profondeur financière soit nécessaire avant qu'une amélioration des inégalités ne soit constatée

Jusqu'à une date récente, les études sur le développement financier utilisaient principalement des indicateurs de profondeur et de stabilité financières plutôt que d'accessibilité des services financiers et d'inclusion financière. En effet, on ne disposait pas d'agrégats nationaux d'accessibilité et d'utilisation des services financiers sur une grande échelle permettant des comparaisons entre les pays et dans le temps¹⁸. La littérature montre que, dans des circonstances normales, le développement financier non seulement contribue à la croissance économique, mais divise aussi la croissance de façon plus égale¹⁹. Les ménages pauvres et les entreprises, notamment les PME, exploitent la possibilité d'avoir accès à des services financiers pour accroître leur patrimoine et leurs revenus, et augmenter ainsi leur potentiel de croissance (IFC 2011).

L'enquête FAS fournit un ensemble de données de panel suffisamment large pour permettre des analyses statistiques qui explorent la relation entre l'inclusion financière et l'égalité des revenus selon deux dimensions: l'évolution dans le temps et la comparaison entre pays.

18. Parmi les études plus anciennes, on peut citer Beck, Demirgüç-Kunt et Martínez Pería (2007) et Honohan (2008); les études plus récentes qui utilisent les données des rapports *Financial Access* du CGAP et de la Banque mondiale comprennent Kendall, Mylenko et Ponce (2010) et Ardic, Heimann et Mylenko (2011), et celles utilisant les données Global Findex comprennent Demirgüç-Kunt et Klapper (2012) et Allen, Demirgüç-Kunt, Klapper et Martínez Pería (2012).

19. Voir Jahan et McDonald (2011).

La figure 20 montre qu'avec l'augmentation de l'accessibilité (mesurée par le nombre de GAB/100 000 adultes), de l'utilisation (mesurée par le nombre de comptes de prêt/1 000 adultes) et de la profondeur financière (mesurée par le crédit intérieur au secteur privé en pourcentage du PIB), les inégalités (mesurées par le coefficient de Gini) commencent par augmenter avant de diminuer. Ce résultat mérite d'être étudié de manière plus approfondie afin de voir si des mesures pourraient être prises, en fonction des risques, pour améliorer l'accès aux services financiers à un stade plus précoce du développement financier.

Dans un pays où l'inclusion financière et la profondeur financière sont faibles, les inégalités commencent par augmenter, puis diminuent au fur et à mesure que la profondeur et l'inclusivité du système financier progressent

La figure 20 utilise trois dimensions du développement financier et les associe à l'inégalité des revenus: i) l'inclusion financière (accessibilité et utilisation des services financiers), ii) la profondeur financière, et iii) la stabilité financière (mesurée par le pourcentage de prêts bancaires non productifs). Les relations entre l'accessibilité, l'utilisation et la profondeur d'une part, et l'inégalité des revenus d'autre part, dessinent toutes plus ou moins des formes en U inversé. Cela signifie que le secteur financier doit atteindre une certaine taille avant que les inégalités ne reculent. Les premiers à en profiter sont les segments les plus aisés; au-delà d'un certain seuil, les inégalités de revenu décroissent avec le développement financier. Dans un pays où l'inclusion financière et la profondeur financière sont faibles, les inégalités commencent par augmenter au fur et à mesure que la profondeur du système financier progresse (les segments les plus aisés étant mieux placés pour accéder aux services financiers et les utiliser), avant de décroître, au fur et à mesure que le secteur financier devient plus inclusif. Globalement, les systèmes financiers développés sont associés à moins d'inégalités²⁰.

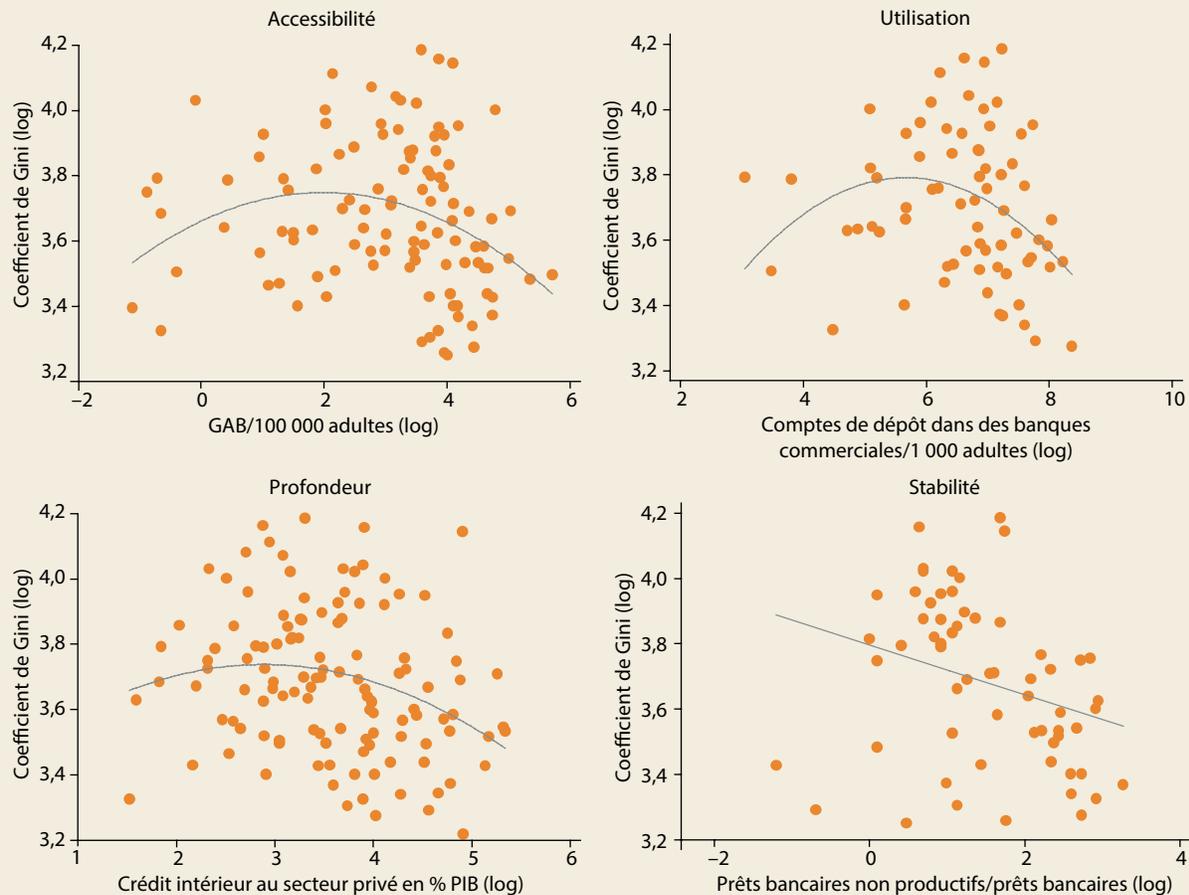
Accès aux services financiers et stabilité financière

Ces dernières années, l'inclusion financière est devenue une priorité pour un nombre croissant d'États — dont beaucoup de pays se situant dans le bas de l'échelle des revenus et caractérisés par des niveaux élevés d'exclusion financière — en plus de la problématique habituelle de l'instauration de services d'intermédiation financière de qualité et d'un système financier stable. Toutefois, bon nombre de responsables gouvernementaux ont des difficultés, faute de connaissances et de capacités suffisantes,

20. Cette analyse actualise et développe celle de Jahan et Mc-Donald (2011).

FIGURE 20

Le développement financier est associé à moins d'inégalités



à faire évoluer la politique publique dans le sens d'une plus grande inclusion et à concilier inclusion financière, stabilité financière, intégrité financière et protection des consommateurs dans le domaine de la finance. Pour aider les gouvernants, les organismes de normalisation et les acteurs mondiaux émergents à faire des choix éclairés, il est indispensable d'avoir davantage d'éléments permettant de comprendre et d'expliquer ces liens.

Dans l'état actuel des réflexions, il semble que des liens entre l'inclusion financière et la stabilité financière existent par le biais de différents canaux et dans un certain nombre de conditions associées au développement du secteur financier²¹. L'inclusion financière accroît la profondeur financière, avec ses effets sur la croissance et l'égalité des revenus. Cela a des conséquences au niveau macro (accroissement de l'épargne, développement de

l'intermédiation financière, diminution du risque systémique) et au niveau micro par le biais des effets sur le marché du travail et du développement des entreprises (nouvelles entreprises) – c'est-à-dire qu'il y a un impact sur les moyens de subsistance. Des analyses récentes tendent à montrer qu'un cercle vertueux se crée entre l'inclusion financière et la stabilité financière lorsque d'autres conditions sont présentes, et qu'une inclusion financière responsable constitue un facteur important.

Cette section explore la relation entre l'accès aux services financiers et la stabilité financière et apporte des éléments sur le sujet. Bien que l'on ait de bonnes raisons de penser, d'un point de vue théorique (et intuitivement), qu'il y ait un lien entre inclusion financière responsable et stabilité financière, ce lien s'avère difficile à démontrer par des données empiriques. Les liens entre l'inclusion, la stabilité, l'intégrité et la protection peuvent être positifs ou négatifs. L'objectif des responsables politiques est d'optimiser ces liens, ce qui

21. Voir Cull, Demirgüç-Kunt et Lyman (2012) et Banque mondiale (2012).

nécessite de maximiser les synergies et de réduire au minimum les concessions et les autres effets négatifs²². Les fondements théoriques et les premières données empiriques suggèrent qu'il faut à la fois prendre en compte les autres facteurs affectant ces liens et identifier les facteurs nécessaires pour optimiser les liens. Ces facteurs comprennent, par exemple, des éléments de l'environnement propices au développement du secteur financier, notamment des mesures en faveur de la protection des consommateurs dans le secteur financier et de l'intégrité financière.

Bien qu'un nombre croissant de publications semblent indiquer une relation positive entre l'inclusion financière et la stabilité financière, les données empiriques ne le confirment pas encore²³

Les données empiriques actuelles ne permettent pas d'établir une corrélation directe entre l'inclusion financière et la stabilité financière. Statistiquement, l'inclusion financière (mesurée par la pénétration des comptes de dépôt dans la base de données FAS) n'est pas corrélée, ni positivement, ni négativement, aux indicateurs de solidité financière du FMI et aux indicateurs de stabilité financière inclus dans les Indicateurs du développement dans le monde (WDI) de la Banque mondiale²⁴.

Le même résultat ressort du *Rapport 2013 sur le développement financier dans le monde* de la Banque mondiale (2012), qui se sert de quatre caractéristiques du secteur financier pour évaluer le développement financier : la profondeur, l'accessibilité, l'efficacité et la stabilité²⁵, mesu-

rées pour les institutions financières et pour les marchés financiers. En prenant ces quatre paramètres du secteur financier deux à deux pour les institutions financières, on a constaté une corrélation statistiquement significative entre l'accessibilité et la profondeur, entre l'accessibilité et l'efficacité, mais pas entre l'accessibilité et la stabilité.

Alors que les fondements théoriques du lien supposé sont si convaincants, pourquoi cette absence de données empiriques ? Un certain nombre d'autres facteurs doivent être pris en compte, qui ont une plus grande influence sur la stabilité financière. Globalement, la stabilité financière, telle que mesurée par les moyennes pondérées des écarts réduits par exemple²⁶, est affectée par de nombreux facteurs intervenant sur les marchés financiers, et le segment de marché de l'inclusion financière ne représente qu'une petite pièce du puzzle. L'absence de corrélation positive peut être due en partie au manque de données solides, mais elle peut aussi signifier que la relation entre l'inclusion financière et la stabilité financière n'est pas directe. Les résultats obtenus demandent un examen plus approfondi de cette relation.

L'accès aux services financiers et la stabilité financière sont mieux corrélés dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, où les problèmes d'accès sont plus aigus (Banque mondiale 2012, pp. 30–31)

La stabilité, mesurée ici par les écarts réduits, n'est pas fortement corrélée aux niveaux de revenu des pays, comme cela a été mis en évidence au moment de la crise financière internationale, lorsque les secteurs financiers de bon nombre de pays à revenu faible ou intermédiaire ont été relativement isolés des turbulences mondiales et moins touchés par la crise mondiale des liquidités (Banque mondiale 2012, pp. 30–31). En même temps, certains pays à revenu plus élevé, caractérisés par un meilleur accès aux services financiers, sont soumis à différents facteurs entraînant une plus grande instabilité : exigences moindres en matière de capital, activités financières non bancaires moins réglementées, prêts non productifs moins sanctionnés et moins provisionnés, niveau insuffisant des fonds propres et des provisions des banques, et manque d'incitations du secteur privé à assurer un suivi des risques²⁷.

22. Le CGAP a entrepris plusieurs études à l'échelon des pays sur les liens entre l'inclusion, la stabilité, l'intégrité et la protection, en vue de formuler et développer une approche méthodologique pour l'exploration de ces liens, et d'enrichir les connaissances pour trouver des mesures susceptibles de servir les quatre objectifs recherchés. Les travaux ont commencé avec l'Afrique du Sud, dans le contexte de la Première conférence annuelle du GPFI sur les organismes de normalisation et l'inclusion financière : Promouvoir l'inclusion financière par des normes et des lignes directrices proportionnées, Bâle, 29 octobre 2012. <http://gpfi.org/knowledge-bank/publications/issues-paper-3-financial-inclusion-pathway-financial-stability-understanding-linkages>

23. Voir Cull, Demirgüç-Kunt et Lyman (2012); Beck et al. (2010); GPFI (2012); Khan (2012); et Banque mondiale (2012).

24. Les Indicateurs de solidité financière du FMI sont disponibles à l'adresse <http://fsi.imf.org/> et les Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale à l'adresse data.worldbank.org.

25. Le *Rapport sur le développement financier dans le monde* (Banque mondiale 2012) utilise les définitions suivantes pour établir des corrélations entre les caractéristiques des systèmes financiers relatives aux institutions financières : pour la profondeur, le ratio crédit privé/PIB (%); pour l'accessibilité, le nombre de comptes dans des banques commerciales pour 1 000 adultes; pour l'efficacité, 100 moins le différentiel entre taux débiteur et taux créditeur (%); et pour la stabilité, la moyenne pondérée des écarts réduits pour les banques commerciales (appelée « distance au défaut ») et définie comme étant la somme du ratio capital/actif et du revenu de l'actif, divisée par l'écart-type du revenu de l'actif.

26. La moyenne pondérée des écarts réduits pour les banques commerciales (appelée aussi « distance au défaut ») exprime la probabilité de défaut du système bancaire d'un pays, mesurée par la moyenne pondérée des écarts réduits des banques du pays. L'écart réduit compare les réserves d'une banque (capitalisation et revenu) et la volatilité de ce revenu et est défini comme étant la somme du ratio capital/actif et du revenu de l'actif, divisée par l'écart-type du revenu de l'actif. (Voir Čihák et al. [2012].)

27. Voir Čihák, Demirgüç-Kunt, Martínez Pería et Mohseni (2012).

Une analyse approfondie des données FAS révèle quelques signes du lien inclusion-stabilité

Il y a des corrélations négatives et statistiquement significatives entre l'accès aux services financiers (mesuré par le nombre de comptes de prêt pour 1000 adultes) et deux autres indicateurs de stabilité :

- Le ratio prêts bancaires non productifs/prêts, qui est un autre indicateur de stabilité au niveau d'une institution. La pénétration des prêts diminue au fur et à mesure que la qualité des prêts baisse — c'est-à-dire que les augmentations des prêts non productifs sont associées à une plus grande instabilité et une moindre inclusion financière.
- Les primes de risque. Lorsque la pénétration des prêts augmente, on a une diminution des primes de risque (différence entre le taux d'intérêt de base et le taux d'intérêt des bons du Trésor), un indicateur de stabilité au niveau des marchés financiers. Cela signifie que quand le système financier est plus stable, l'inclusion financière progresse.

D'un autre côté, il existe aussi une corrélation négative avec le ratio capital/actif des banques, ce qui veut dire que la pénétration des prêts est plus forte sur les marchés où le capital des banques est moins élevé. Cela peut s'expliquer par le fait que les banques des pays à faible revenu ont des ratios capital/actif plus élevés (que ce soit pour des raisons de réglementation ou de simple prudence), compte tenu des prescriptions réglementaires et des structures de capital moins sophistiquées. Cela correspond aussi au fait que les pays à faible revenu et ceux à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont été en réalité plus réactifs que les pays à revenu élevé face à la crise financière en adoptant des cadres réglementaires plus prudents (Čihák, Demirgüç-Kunt, Martínez Pería et Mohseni 2012, p. 11).

Des secteurs bancaires plus concurrentiels sont associés à un niveau plus élevé de stabilité et d'inclusion

Un différentiel des taux d'intérêt plus faible indique des secteurs bancaires plus concurrentiels (la concurrence faisant baisser le différentiel des taux d'intérêt) et donc une plus grande stabilité²⁸. Les données FAS montrent qu'un différentiel faible est également associé à une plus grande inclusion financière — c'est-à-dire que le nombre de comptes de dépôt dans les banques commerciales pour 1000 adultes est corrélé négativement et de façon statistiquement significative aux différentiels des taux d'intérêt. Cela signifie qu'une plus grande pénétration des dépôts est associée à un différentiel moins élevé et, à son tour, à une plus grande stabilité financière. Les pays ayant des secteurs bancaires plus concurrentiels affichent un niveau plus élevé de pénétration des dépôts et de stabilité.

On possède encore peu de données sur le lien inclusion-stabilité au niveau des pays, mais des études de cas récentes confirment son existence. Le Kenya en est un exemple. Une analyse du secteur financier kenyan (Beck et al. 2010) a montré que la qualité des actifs et les positions de liquidité s'amélioraient, et que les différentiels de taux d'intérêt diminuaient (trois tendances contribuant à la stabilité), tandis que la couverture des services augmentait (dans le cas du Kenya, grâce au développement des services de paiement mobiles).

Recommandations pour de prochaines études empiriques sur les liens entre inclusion financière et stabilité financière

Les relations décrites ici continuent d'être analysées. Des études statistiques supplémentaires sont nécessaires pour quantifier et collecter des données sur les facteurs influant dessus. Ces travaux pourront bénéficier d'un volume croissant de données issues des enquêtes FAS et d'autres sources. Les objectifs prioritaires sont les suivants :

- Isoler les effets de la crise financière mondiale là où un niveau faible d'accès aux services financiers semble avoir été corrélé positivement à la stabilité, puisque la crise a moins touché les pays à plus faible revenu où la population a moins accès aux services financiers. Dans les pays affectés par la crise financière, l'instabilité était élevée, et la crise a entraîné une diminution de l'accès aux services financiers car l'aversion au risque des institutions financières a augmenté et les niveaux d'intermédiation financière ont baissé.
- Établir l'existence ou l'inexistence de facteurs de risque systémiques découlant d'une plus grande inclusion financière. D'après les données disponibles, il semble que les petits prêts associés à une plus grande inclusion financière ne contribuent pas au risque systémique, mais ils sont plutôt contracycliques, et que l'augmentation du volume des petits dépôts contribue à une assise d'épargne intérieure stable (J.P. Morgan et CGAP 2010).
- Mieux comprendre la nature qualitative de l'accès aux services financiers, en s'intéressant spécialement à ce qui constitue des *services financiers responsables*. Par exemple, il paraît normal qu'une meilleure protection financière, élément clé d'un secteur financier responsable, conduise à une diminution du surendettement global, ce qui est un élément de stabilité important.
- Comprendre *a)* comment l'environnement réglementaire détermine la manière dont l'accès aux services financiers est géré, tout en assurant la stabilité financière, et *b)* où un cadre de réglementation et de surveillance proportionné peut favoriser le lien²⁹.

28. Voir Schaeck, Čihák et Wolfe (2006).

29. Cette dimension est explorée dans Cull, Demirgüç-Kunt et Lyman (2012).

Accès aux services financiers et infrastructures financières

Les infrastructures financières comprennent les centrales des risques, les registres de sûretés, et les systèmes de paiement, d'envoi de fonds et de règlement des opérations sur titres — qui ont tous un rôle vital. Lorsque les infrastructures financières existent, qu'elles sont performantes et fiables, le coût de l'intermédiation financière chute. Les produits et les services financiers deviennent accessibles à un plus grand nombre de citoyens. Les prêteurs et les investisseurs ont davantage confiance dans leur capacité à évaluer les risques et à s'en prémunir.

Une plus grande inclusion financière est associée à des infrastructures financières plus développées et à un environnement institutionnel et juridique plus cohérent

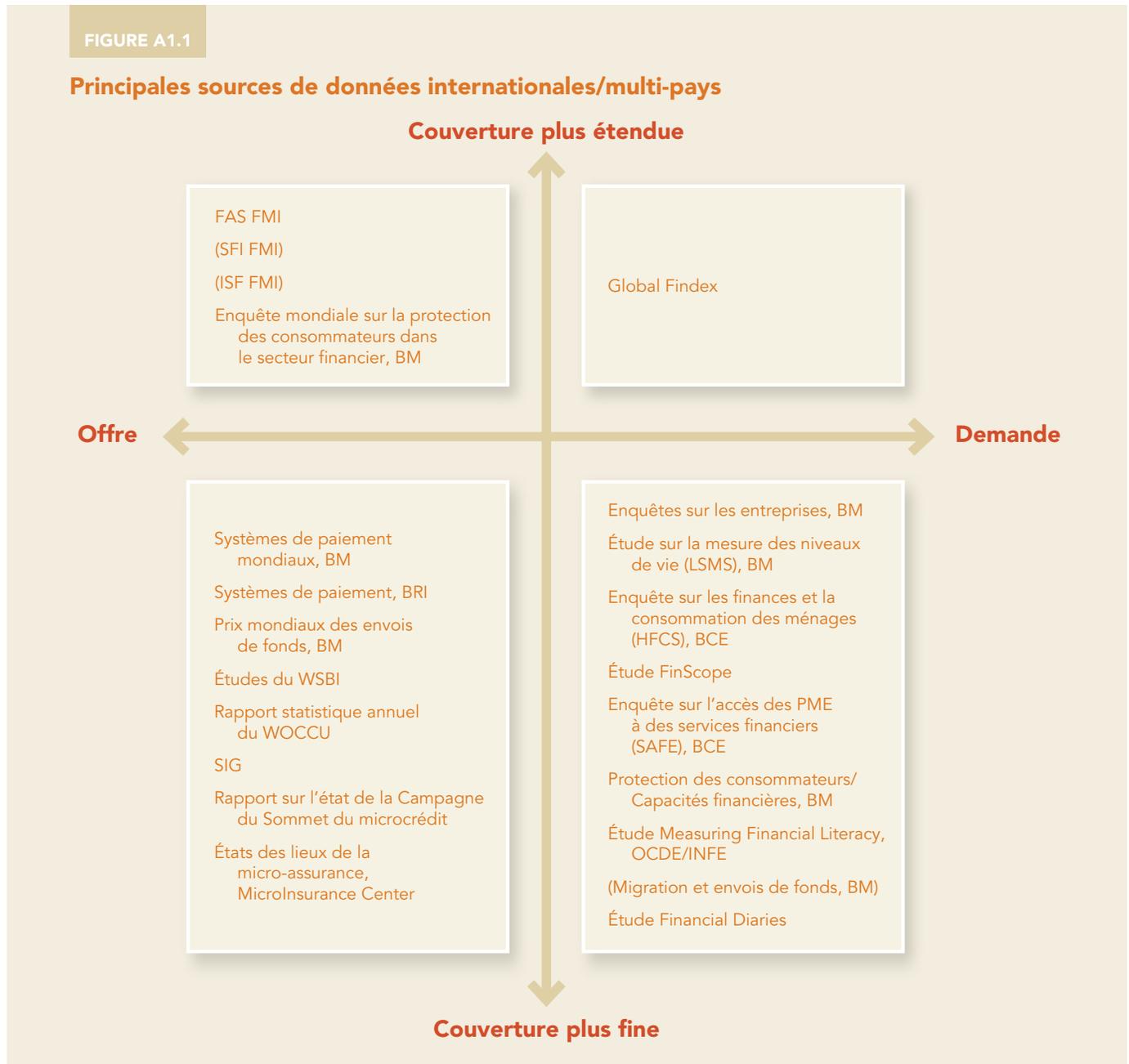
Un environnement des affaires plus solide est associé à un niveau plus élevé de pénétration des dépôts et des prêts. On trouve une relation positive entre les indicateurs Doing Business relatifs à l'obtention de prêts (c'est-à-dire le classement pour l'obtention de prêts, l'indice des droits légaux en matière de crédit, l'indice de qualité de l'information sur le crédit, la couverture du registre privé d'information sur le crédit, la couverture du registre public d'information sur le crédit) et la pénétration des prêts et des dépôts (mesurée par le nombre de comptes de prêt pour 1 000 adultes et le nombre de comptes de dépôt pour 1 000 adultes).

L'existence d'un système de garantie des dépôts est associée à un plus grand nombre de dépôts, mais aussi de prêts

Les systèmes de garantie des dépôts sont une composante importante des infrastructures financières. En moyenne, les pays qui ont des systèmes de garantie des dépôts ont un nombre de comptes de dépôt par adulte plus élevé³⁰. C'est également vrai pour les prêts. Par exemple, les données FAS montrent qu'en 2011, le nombre de comptes de dépôt par adulte était supérieur de plus de 50 % dans les pays ayant ce type de système en place, que dans ceux n'en ayant pas. Le nombre de comptes de prêt par adulte était 30 % plus élevé dans les pays ayant un système de garantie des dépôts en 2011. Le même schéma n'est pas statistiquement établi quand les volumes de dépôts (en % du PIB) et les volumes de prêts (en % du PIB) sont comparés entre les groupes de pays qui possèdent et qui ne possèdent pas de système de garantie des dépôts. Cela peut vouloir dire qu'avoir un système de garantie des dépôts est important pour l'accès aux services financiers, mais pas aussi important pour la profondeur financière.

30. La source d'information utilisée ici est l'enquête sur la réglementation et la surveillance des banques réalisée par la Banque mondiale, accessible à l'adresse <http://go.worldbank.org/WFIEF81AP0>. Une autre source importante d'informations et de données sur les systèmes de garantie des dépôts est l'Association internationale des systèmes de garantie des dépôts (www.iadi.org).

Principales sources de données sur l'inclusion financière



(. . .) = couvre des données utiles sur le secteur financier mais sans être expressément axé sur l'accès aux services financiers.

Source : adapté du document de la Fondation Bill & Melinda Gates « The Measurement Challenge. » Note préparée pour le Forum mondial de l'épargne, 2010.

ANNEXE 2

Ensemble d'indicateurs de base du G20 sur l'inclusion financière et indicateurs sur les GAB — Chiffres les plus récents

TABLEAU A2-1

	% des +15 ans détenant un compte dans une institution financière formelle	% des +15 ans ayant contracté un prêt auprès d'une institution financière l'an passé	% des PME détenant un compte dans une institution financière formelle (5-99 employés)	% des PME ayant un emprunt en cours ou une ligne de crédit ouverte (5-99 employés)	Nombre d'agences de banques commerciales pour 1 000 km ²	Nombre d'agences de banques commerciales pour 100 000 adultes	Nombre de GAB pour 1 000 km ²	Nombre de GAB pour 100 000 adultes
Année	2011	2011	Dernière disponible	Dernière disponible	2011	2011	2011	2011
Source	Global Findex	Global Findex	Enquêtes sur les entreprises	Enquêtes sur les entreprises	FAS	FAS	FAS	FAS
Données disponibles	148 économies	148 économies	128 économies	128 économies	160 économies	160 économies	150 économies	150 économies
Monde	50	9	82	37	8	17,3	15,9	47,4
Régions								
Revenu élevé OCDE	90,5	14,2	84,2	46,8	31,3	31,0	57,5	90,5
EAP	54,9	8,6	87,7	36,3	6,3	8,1	15,9	17,7
ECA	44,9	7,7	88,2	41,6	10,3	18,5	25,8	46,6
LAC	39,3	7,9	92,5	45,7	6,2	14,9	10,2	33
MENA	17,7	5,1	36,2	5,6	9	17,2	12,1	21,9
SA	33	9	80	28	21,6	8,3	17,2	5,8
SSA	24,0	4,8	86,6	21,2	0,9	3,4	1	4,5
Groupes de revenu								
Faible	23,7	11,4	84,1	20,5	1,2	3,8	1,2	3,2
Intermédiaire tranche inf.	28,4	7,3	84,5	31,7	7,1	9,6	10,7	13,1
Intermédiaire tranche sup.	57,2	7,9	92,3	42,9	8	25,5	17,3	75,6
Élevé	89,5	13,8	90,9	50,3	27,1	33,7	69,5	122,9

Notes : les groupes de revenu sont basés sur la classification des pays par revenu de la Banque mondiale en vigueur en juillet 2012. EAP : Asie de l'Est et Pacifique, ECA : Europe orientale et Asie centrale, LAC : Amérique latine et Caraïbes, MENA : Moyen-Orient et Afrique du Nord, SA : Asie du Sud, SSA : Afrique subsaharienne.

FAS : Définitions et données disponibles

1. Définitions des institutions financières

L'unité d'analyse pour les enquêtes FAS (enquêtes sur l'accès aux services financiers) du FMI est l'institution financière. La classification des institutions financières utilisée dans les enquêtes FAS du FMI repose sur leurs fonctions, à savoir le type de service financier proposé, par exemple les services de dépôt, de crédit, d'assurance et de paiement³¹. Les institutions financières sont divisées en deux groupes : « Autres institutions de dépôts » et « Autres sociétés financières ». Le *Manuel de statistiques monétaires et financières du FMI* fournit des détails sur cette classification.

Les **autres institutions de dépôts (AID)** comprennent toutes les institutions résidentes d'un pays, autres que la banque centrale, qui acceptent les dépôts :

- Les **banques commerciales (banques)** comprennent toutes les sociétés et quasi-sociétés financières résidentes qui ont pour principale fonction d'assurer l'intermédiation financière et qui émettent des éléments de passif entrant dans la définition nationale de la monnaie au sens large.
- Les **caisses de crédit mutuel** et les **coopératives financières** comprennent les institutions financières qui appartiennent à leurs membres (clients) qui en assurent le contrôle, que ces établissements aient des activités exclusivement avec leurs membres ou avec des membres et non membres.
- Les **institutions de microfinance (IMF)** acceptant les dépôts comprennent les institutions ayant essentiellement pour vocation de recevoir des dépôts et de prêter aux pauvres, souvent en utilisant des méthodes particulières telles que le crédit solidaire.
- Les **autres institutions acceptant les dépôts** comprennent tous les intermédiaires financiers rési-

dents autres que les banques centrales, les banques commerciales, les caisses de crédit mutuel et les coopératives financières, et les IMF acceptant les dépôts, qui répondent à la définition des AID. Ces institutions portent des noms différents selon les pays : association d'épargne et de prêt, société de crédit immobilier, banque de crédit rural ou de crédit agricole, service de virements postaux, caisse d'épargne de la poste, caisse d'épargne, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) monétaires, etc.

Dans ce rapport, les caisses de crédit mutuel/coopératives financières, les IMF acceptant les dépôts et les autres institutions acceptant les dépôts sont appelées collectivement les **institutions financières non bancaires (IFNB)**.

Les **autres sociétés financières (ASF)** forment un groupe hétéroclite d'institutions financières résidentes fournissant des services financiers sous forme de services d'intermédiation financière ou de services auxiliaires, et qui n'émettent pas d'éléments de passif entrant dans la définition de la monnaie au sens large. Les FAS couvrent deux grands types d'ASF : les autres intermédiaires financiers et les sociétés d'assurance.

- Les **autres intermédiaires financiers (AIF)** comprennent les institutions financières qui mobilisent des fonds sur les marchés financiers, mais pas sous la forme de dépôts, et qui utilisent ces fonds pour octroyer des prêts, principalement aux sociétés non financières et aux ménages, faisant activement concurrence aux AID. Les AIF incluent les **IMF n'acceptant pas les dépôts**, qui comprennent les institutions financières formelles (c'est-à-dire légalement enregistrées) dont la principale activité est le microcrédit.
- Les **sociétés d'assurance** comprennent les institutions financières qui versent des prestations financières aux titulaire d'un contrat d'assurance et à leurs survivants en cas d'accident, de maladie, de décès, de catastrophe ou de dépenses diverses ou personnelles. Les FAS décomposent les sociétés d'assurance en deux groupes : l'assurance vie et les autres types d'assurance.

31. Les autres méthodes de mesure reposent sur le type d'institution (banques commerciales, caisses de crédit mutuel, coopératives, IMF, etc.), comme dans le rapport *Financial Access* du CGAP/Groupe de la Banque mondiale, ou sur le type de produit (cartes bancaires, hypothèques, etc.). Voir Barr, Kumar et Litan (2007) pour plus de détails.

La catégorie des banques commerciales est la plus large dans les enquêtes FAS, dans la mesure où toute banque résidente fonctionnant comme les banques commerciales satisfaisant la définition des AID est classée dans les banques commerciales. Par conséquent, dans certains pays, la catégorie des banques commerciales peut inclure des banques de développement ou des institutions financières desservant les pauvres, par exemple des IMF acceptant les dépôts, selon les activités financières exercées par ces institutions.

Le présent rapport se fonde principalement sur les données des banques commerciales mais comprend également un encadré sur les IFNB (c'est-à-dire les AID autres que les banques commerciales). Le chapitre II du rapport examine la situation de l'accès aux sociétés d'assurance. La situation de l'accès des PME aux services financiers est décrite au chapitre III, essentiellement à partir des données des banques commerciales. Les données disponibles pour chacun de ces thèmes sont exposés ci-après.

2. Données disponibles

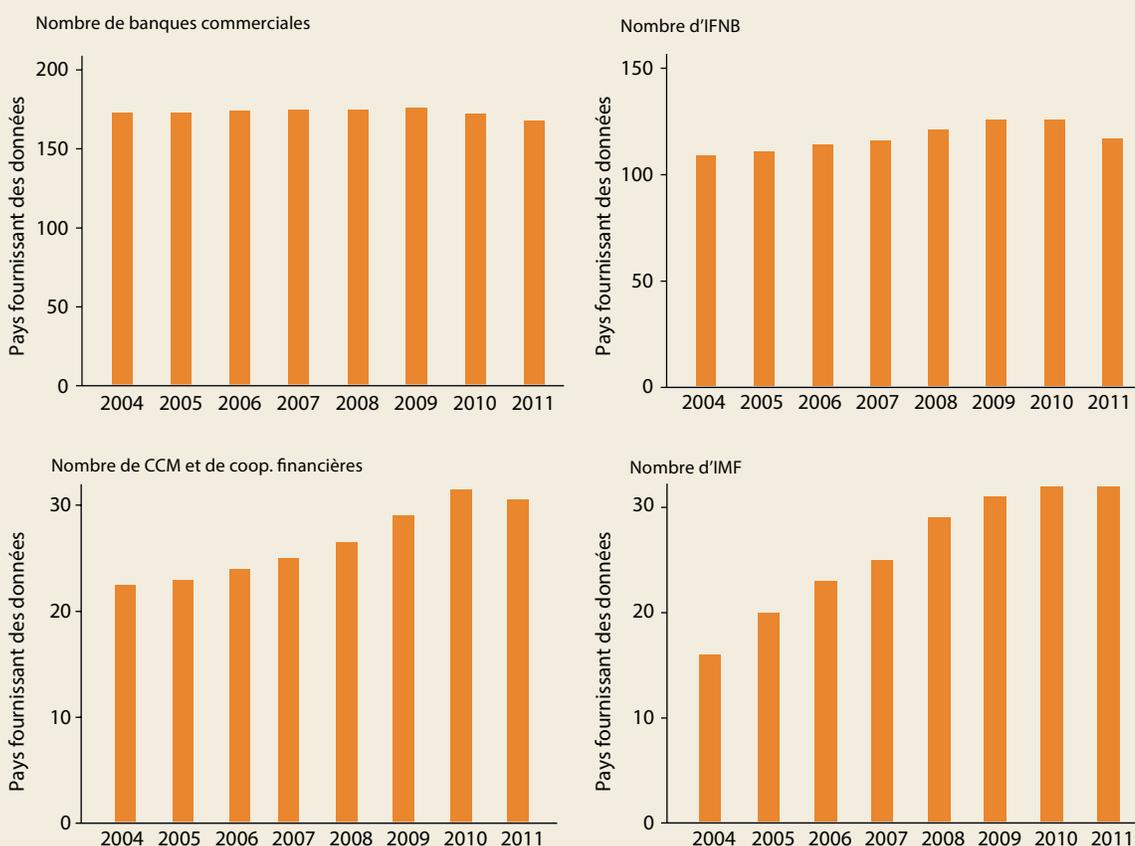
2.1 Banques commerciales et IFNB

La figure A3.1 montre le nombre de pays ayant fourni des données sur le nombre de banques commerciales et d'IFNB (définies comme incluant les caisses de crédit mutuel et les coopératives financières, les IMF acceptant les dépôts, et les autres institutions acceptant les dépôts). Mais les pays ayant indiqué avoir des IFNB acceptant les dépôts n'ont pas tous fourni des données sur l'accès aux services de ces institutions et sur leur utilisation.

Les données disponibles sont les plus nombreuses pour les banques commerciales, bien qu'une quinzaine de pays n'aient pas indiqué le nombre de banques commerciales, tandis que quelques autres n'ont fourni aucune information sur les banques commerciales en dehors de leur nombre. Vingt-quatre pays ont indiqué n'avoir aucune caisse de crédit mutuel ni coopérative financière, et une quarantaine de pays ont indiqué n'avoir aucune IMF.

FIGURE A3.1

Institutions financières acceptant les dépôts



2.2 Sociétés d'assurance

Un total de 139 pays ont communiqué des données sur les assurances dans le cadre de l'enquête FAS. La série la plus fréquemment communiquée était le nombre de sociétés d'assurance. En règle générale, les données transmises portaient plus sur les assurances vie que sur les assurances non-vie. La couverture des données est la plus faible pour le nombre de titulaires d'un contrat d'assurance, répartis entre assurances vie et non-vie. Une vingtaine de pays ont fourni des données sur le nombre de titulaires d'un contrat d'assurance, et une trentaine ont communiqué le nombre de contrats d'assurance. Les données disponibles sur les sociétés d'assurance augmentent au fil des ans, les années les plus récentes étant celles où l'on trouve le plus grand nombre de pays fournissant des données³².

2.3 PME

En 2012, le questionnaire FAS a été étendu pour englober des données sur les PME pour la première fois. Les définitions des PME varient d'un pays à l'autre. Le questionnaire FAS autorise l'utilisation des définitions nationales des PME, tout en fournissant la classification de la Banque mondiale pour guider les organismes de réglementation. Le tableau A3.1 regroupe les définitions de la Banque mondiale. Une entreprise doit satisfaire deux des trois critères indiqués (nombre d'employés, montant des actifs et chiffre d'affaires) pour être classée dans l'une des catégories micro-entreprise, petite, moyenne ou grande entreprise. IFC utilise aussi le montant des prêts comme indicateur supplétif car le nombre d'employés, le montant des actifs et le chiffre d'affaires ne sont pas toujours disponibles. Du fait que la plupart des États collectent et suivent les données pour les PME dans leur ensemble, il n'est pas possible de ventiler les données par taille et type d'entreprise – c'est-à-dire le nombre de comptes de prêt pour les petites entreprises par comparaison aux moyennes entreprises.

Beaucoup de pays ont encore du mal à recueillir des données sur l'accès des PME aux services financiers. L'enquête FAS couvre toutes les institutions financières réglementées, mais la majorité des organismes de réglementation n'ont communiqué des données sur les services financiers aux PME que pour les banques commerciales (37 pays). La figure A3.2 montre la disponibilité des données FAS relatives aux PME pour différents types d'institutions financières, et le tableau A3.2 recense les indicateurs disponibles.

32. Si l'on analyse les données par région et par groupe de revenu, les pays de la région ECA et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure sont ceux qui ont communiqué le plus de données sur les assurances. Les pays à revenu élevé et les pays de la région MENA sont ceux ayant fourni le moins de données. Il n'est donc pas possible de réaliser une partie des analyses régionales.

TABLEAU A3.1. Définitions des PME selon la Banque mondiale

Taille de l'entreprise	Employés	Actifs	Chiffre d'affaires annuel	Montant des prêts (indicateur supplétif) ±
Micro	<10	< USD 100 000	< USD 100 000	< USD 10 000
Petite	<50	< USD 3 millions	< USD 3 millions	< USD 100 000
Moyenne	<300	< USD 15 millions	< USD 15 millions	< USD 1 million (< USD 2 millions pour certains pays avancés)

± Utilisé par IFC.

FIGURE A3.2

Nombre de pays ayant communiqué des données sur le volume des prêts aux PME en 2011

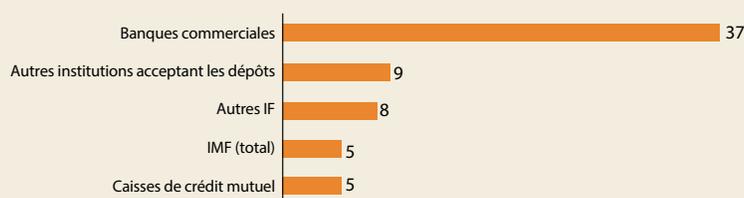


TABLEAU A3.2. Principaux indicateurs relatifs aux PME dans l'enquête FAS†

Dépôts	Volume	Encours des dépôts des PME (% PIB)
	Nombre	Déposants PME (% déposants SNF*) Comptes de dépôt PME (% comptes de dépôt des SNF)
Prêts	Volume	Encours des prêts aux PME (% PIB)
	Nombre	Emprunteurs PME (% emprunteurs SNF) Comptes de prêt PME (% comptes de prêt des SNF)

† Les données sont recueillies pour les quatre autres catégories de prestataires de services financiers : les caisses de crédit mutuel, les IMF, les autres institutions acceptant les dépôts et les autres intermédiaires financiers, mais les indicateurs ci-dessus ne sont calculés et communiqués que pour les banques commerciales.

* Société non financière.



Bibliographie

- Abdin, Md. Joynal. 2012. «The Development Imperatives of SMEs in Bangladesh.» 17 octobre. Disponible sur <http://ssrn.com/abstract=2162771> ou <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2162771>.
- Allen, Franklin, Asli Demirgüç -Kunt, Leora Klapper et Maria Soledad Martínez Pería. 2012. «The Foundations of Financial Inclusion: Understanding Ownership and Use of Formal Accounts.» Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n°6290. Washington: Banque mondiale.
- Ardic, Oya Pinar, Gregory Chen et Alexia Latortue. 2012. «Financial Access 2011: An Overview of the Supply-Side Data Landscape.» Forum 5. Washington : CGAP et IFC.
- Ardic, Oya Pinar, Maximilien Heimann et Nataliya Mylenko. 2011. «Access to Financial Services and the Financial Inclusion Agenda Around the World: A Cross-Country Analysis with a New Data Set.» Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n°5537. Washington: Banque mondiale.
- Ayyagari, Meghana, Asli Demirgüç -Kunt et Vojislav Maksimovic. 2011. «Small vs. Young Firms across the World: Contribution to Employment, Job Creation, and Growth.» Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n°5631. Washington: Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2008. *Finance for All? Policies and Pitfalls in Expanding Access*. Washington: Banque mondiale.
- . 2012. *Global Financial Development Report 2013*. Washington: Banque mondiale.
- Barr, Michael S., Anjali Kumar et Robert E. Litan. 2007. *Building Inclusive Financial Systems: A Framework for Financial Access*. Washington: Brookings Institution Press.
- Beck, Thorsten, Asli Demirgüç-Kunt et Maria Soledad Martínez Pería. 2007. «Reaching Out: Access to and Use of Banking Services across Countries.» *Journal of Financial Economics*, 85: 234–66.
- Beck, Thorsten, Robert Cull, Michael Fuchs, Jared Getenga, Peter Gatere, John Randa et Mircea Trandafir. 2010. «Banking Sector Stability, Efficiency, and Outreach in Kenya.» Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n°5442. Washington: Banque mondiale.
- CGAP. 2009. *Financial Access 2009: Measuring Access to Financial Services around the World*. Washington : Groupe consultatif d'assistance aux pauvres/Banque mondiale.
- CGAP et Groupe de la Banque mondiale. 2010. *Financial Access 2010: la situation de l'inclusion financière à travers la crise*. Washington: CGAP et Banque mondiale.

- Čihák, Martin, Asli Demirgüç-Kunt, Maria Soledad Martínez Pería et Amin Mohseni. 2012. «Banking Regulation and Supervision around the World: A Crisis Update.» Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n°6286. Washington: Banque mondiale.
- Collins, Daryl, Jonathan Morduch, Stuart Rutherford et Orlanda Ruthven. 2009. *Portfolios of the Poor: How the World's Poor Live on \$2 a Day*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
- Cull, Robert, Asli Demirgüç-Kunt et Timothy Lyman. 2012. «Financial Inclusion and Stability: What Does Research Show?» Note d'information. Washington: CGAP.
- Demirgüç-Kunt, Asli et Leora Klapper. 2012. «Measuring Financial Inclusion: The Global Findex.» Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n°6025. Washington: Banque mondiale.
- Demirgüç-Kunt, Asli et Ross Levine. 2008. «Finance, Finance Sector Policies and Long Run Growth.» Washington: Banque mondiale.
- GPII (Partenariat mondial pour l'inclusion financière). 2012. «Financial Inclusion— A Pathway to Financial Stability? Understanding the Linkages.» Étude analytique préparée pour la 1ère Conférence annuelle du GPII sur les organismes de normalisation et l'inclusion financière: Promouvoir l'inclusion financière au moyen de normes et de lignes directrices proportionnées, Bâle, 29 octobre 2012. <http://gpiif.org/knowledge-bank/publications/issues-paper-3-financial-inclusion-pathway-financialstability-understanding-linkages>
- GPII et IFC (Société financière internationale). 2011. *Strengthening Access to Finance for Women-Owned SMEs in Developing Countries*. Washington: GPII et IFC.
- Honohan, Patrick. 2008. «Cross-country variation in household access to financial services.» *Journal of Banking & Finance* 32 (2008): 2493–500.
- IAIS (Association internationale des contrôleurs d'assurances). 2012. *Application Paper on Regulation and Supervision supporting Inclusive Insurance Markets*. Bâle: IAIS.
- IFC (Société financière internationale). 2011. «Financial Inclusion Data: Assessing the Landscape and Country-level Target Approaches.» Document de synthèse préparé pour le GPII. Washington: IFC.
- . 2012. «Why Banks are Increasingly Providing Non-Financial Services to Small and Medium Enterprises.» Washington: IFC.
- J.P. Morgan et CGAP. 2010. «All Eyes on Microfinance Asset Quality.» Étude mondiale. New York et Washington: J.P. Morgan Chase & Co. et CGAP.

- Jahan, Sarwat et Brad McDonald. 2011. Une plus grande part d'un plus gros gâteau. *Finances & Développement*, vol. 48, n°3. Washington: FMI.
- Kasprzyk, Daniel. 2005. « Measurement Error in Household Surveys: Sources and Measurement. » In *Household Sample Surveys in Developing and Transition Countries*, ONU-DEAS, Division de la statistique, Études méthodologiques, Série F n°96. New York: Nations Unies.
- Kendall, Jake, Nataliya Mylenko et Alejandro Ponce. 2010. « Measuring Financial Access around the World. » Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n°5253. Washington: Banque mondiale.
- Khan, H. R. 2011. « Financial Inclusion and Financial Stability: Are They Two Sides of the Same Coin? » Mumbai: Banque de réserve de l'Inde.
- Kushnir, Khrystyna, Melina Mirmulstein et Rita Ramalho. 2010. « Micro, Small, and Medium Enterprises Around the World: How Many Are There, and What Affects the Count? MSME Country Indicators. » Washington: IFC et Banque mondiale.
- Levine, Ross. 2005. « Finance and Growth: Theory and Evidence. » In Philippe Aghion et Steven Durlauf, éd. *Handbook of Economic Growth*. Amsterdam: Elsevier.
- McCord, Michael J., Clémence Tatin-Jaleran et Molly Ingram. 2012. « The Landscape of Microinsurance in Latin America and the Caribbean: A Briefing Note. » Washington: BID/Fonds d'investissement multilatéral.
- McCord, Michael J., Roland Steinmann, Clémence Tatin-Jaleran, Molly Ingram et Mariah Mateo. 2012. « The Landscape of Microinsurance in Africa 2012. » Eschborn: La finance au service de l'Afrique et Fondation Munich Re.
- MIDAS. 2009. « Women Entrepreneurs in SMEs: Bangladesh Perspective. Report prepared for the SME Foundation, Bangladesh. »
- OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques). 2012. « Financing SMEs and Entrepreneurs 2012: An OECD Scoreboard. » Paris: Publications OCDE.
- Schaeck, Klaus, Martin Čihák et Simon Wolfe. 2006. Are More Competitive Banking Systems More Stable? Document de travail WP/06/143. Washington: Fonds monétaire international.
- Siegismund, Peter et Jasmina Glisovic. 2011. « Estimating Funder Support for Small and Medium Enterprises (SMEs). » Washington: CGAP. Présentation PowerPoint.

« L'état des lieux de l'inclusion financière a fait un grand pas en avant en 2012. Cette étude extrêmement instructive n'aurait pas été possible il y a encore un an — et montre combien les investissements réalisés dans l'acquisition de données fiables sur l'offre et la demande sont utiles aux responsables politiques et aux prestataires de services pour comprendre l'état réel de l'accès aux services financiers, de leur qualité et de leur utilisation. Nous devons à présent nous appuyer sur ces sources de données mondiales pour élargir la collecte et l'utilisation de données dans les pays en fonction des priorités et des contextes nationaux. Le rapport *Financial Access 2012* a notamment le mérite de montrer que, à côté des progrès accomplis, en particulier dans l'accès de base, il reste beaucoup à faire pour toucher les pauvres et les PME. Il met également en évidence la relation entre l'inclusion financière et un développement économique équitable, ce qui est, au bout du compte, la finalité même de l'accès à des services financiers. »

— **Sa Majesté la Reine Máxima des Pays-Bas**, Mandataire spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la promotion de services financiers accessibles à tous qui favorisent le développement

